

PAGES  
MANQUANTES

## L'Institut Agricole d'Oka

---

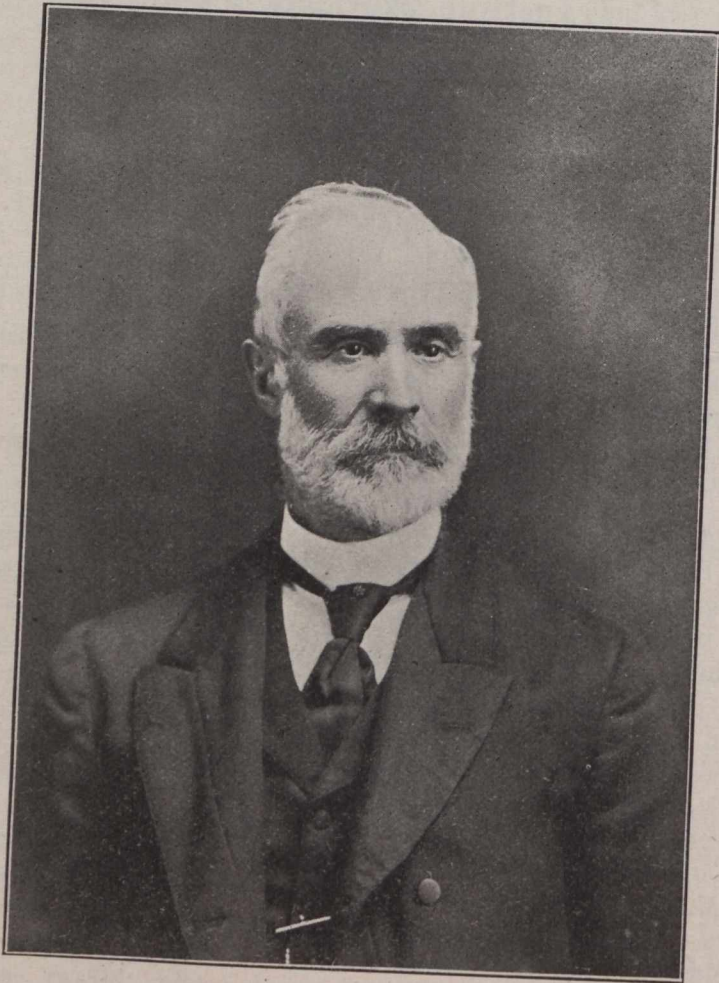


L'INAUGURATION officielle de l'Institut Agricole d'Oka, devenu récemment, sous ce titre, une Ecole affiliée de notre Université Laval, a eu lieu le 9 février dernier. Comme il a été dit ce jour-là, l'événement marquera une date, nous avons lieu de l'espérer, dans l'histoire du progrès agricole en notre pays. C'est rappeler d'un mot son importance.

La REVUE CANADIENNE était heureuse naïgère d'enregistrer dans ses pages, pour l'avenir et pour l'histoire, les discours-programmes qui furent prononcés, l'automne dernier, à l'inauguration des cours de l'Ecole d'Enseignement Supérieur des Jeunes Filles, chez les Dames de la Congrégation à Montréal. De même, nous publions avec bonheur aujourd'hui—dans cette livraison et dans celle qui suivra—les discours qui ont été faits à Oka, au moins les principaux. Nous avons pu nous procurer ceux de Dom Antoine, Abbé d'Oka, de M. le chanoine Dauth, vice-recteur, de M. Gigault, sous-ministre de l'Agriculture à Québec, et de M. Marsan, directeur scientifique de l'Institut Agricole. Dès cette livraison, nous donnons le discours du Révérend Père Abbé et celui de M. Gigault. Nous donnerons en avril, sous forme d'articles, ceux de M. le chanoine Dauth et de M. le professeur Marsan.

Mais d'abord nous devons à nos lecteurs un compte rendu sommaire de tout ce qui s'est passé à Oka durant cette semaine, du 7 au 13 février, dont nos annales agricoles, disions-nous, garderont sûrement le souvenir. D'autres que les personnages dont nous venons de parler ont prononcé des discours importants et il n'y a pas eu qu'une simple séance d'inauguration. Le ministre de l'Agriculture avait en effet réuni à Oka, pour

cette semaine-là et à l'occasion de l'inauguration de l'Institut, les conférenciers agricoles de la province, et il y eut entre ces mes-



M. Marsan, directeur scientifique de l'Institut Agricole

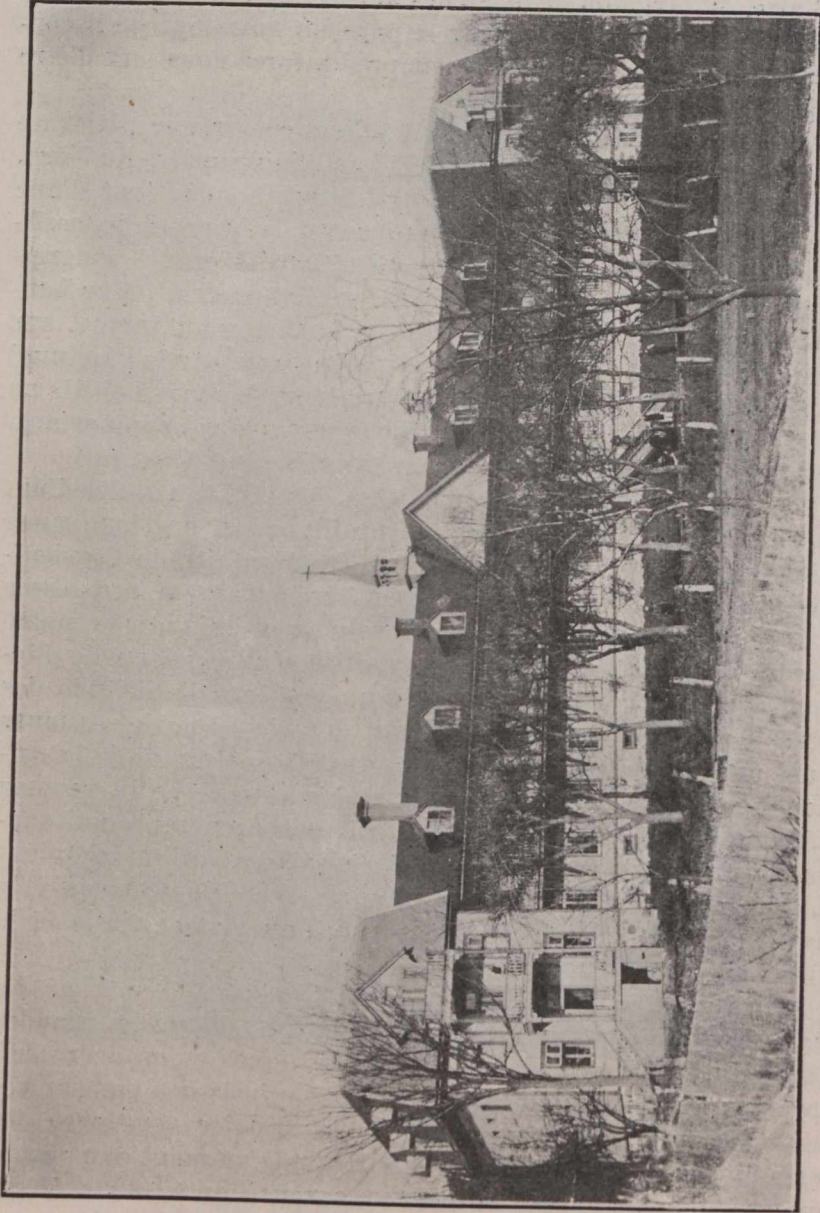
sieurs six jours de congrès. Or, soit à la séance d'inauguration, soit à celles qui ont suivi, Mgr l'archevêque de Montréal, M. le ministre Décarie, M. de la Bruère, M. J.-C. Chapais, M.

Dallaire, M. Grignon et plusieurs autres ont rendu à l'agriculture et à son importance pour le pays un hommage qu'il convient de signaler. Mais, on le comprend, force nous sera d'être bref.

Nous avons plus d'une fois entendu raconter une plaisante anecdote touchant le curé Labelle, l'inoubliable apôtre du Nord, qui nous paraît ici de mise. L'actif curé, homme tout d'une pièce comme l'on sait et surtout soucieux de la pratique, assistait à Québec à un congrès de colonisation. L'un des congressistes, d'une position élevée et d'ailleurs fort instruit, Mgr Langevin, de Rimouski, commençait la lecture d'un travail sur l'importance de la colonisation qui, à en juger par le "factum" qu'il tenait en mains, menaçait d'être long. Le curé Labelle ne put s'empêcher de s'exclamer: "On le sait que c'est important, c'est pour cela que nous sommes réunis!".

La même réflexion aurait pu, à Oka, se présenter à plus d'un. Et pourtant, ce fut pour tous un profit réel et une jouissance utile de parler et d'entendre parler des bienfaits de l'agriculture, des méthodes à suivre pour la faire davantage progresser et des promesses qu'elle semble devoir encore réaliser en notre province. La salle même où se tenait la séance solennelle d'inauguration, belle et spacieuse—et qui est la salle d'étude des élèves de l'Institut d'Oka — offrait dans le décor de ses murs toute une série de tableaux démonstratifs des choses de la culture, de tables des poids atomiques, des mesures et du système métrique, et enfin de cartes descriptives des parties constituan-tes de tels ou tels animaux: boeuf, cheval, etc., qui ne laissaient pas de produire une excellente impression. Evidemment il y aurait là de la pratique en même temps que de la théorie, et le curé Labelle eut été content!

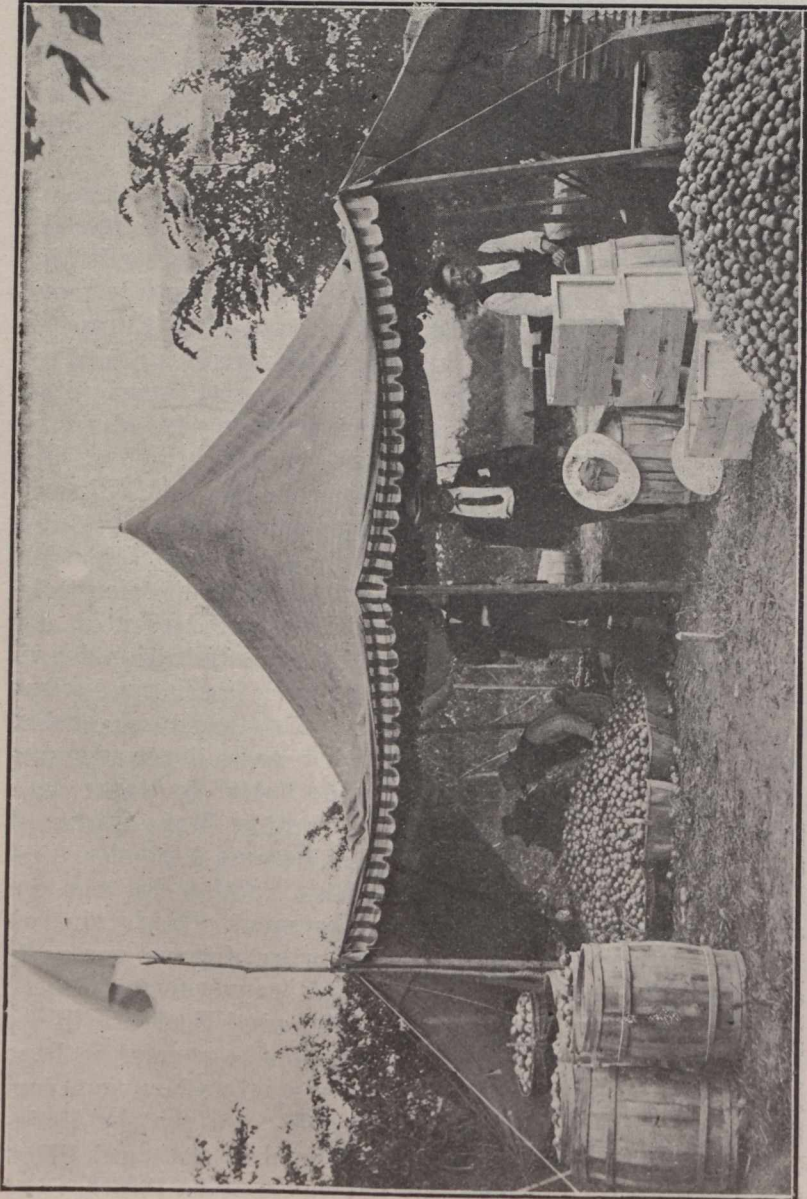
Après le discours de bienvenue du Révérend Père Abbé, M. Marsan, directeur scientifique de l'Institut, donna les grandes lignes du programme des études scientifiques qu'on devra suivre dans les classes qu'il dirige. Nous n'insistons pas sur ces deux discours dont nous publions le premier *in-extenso* dès cette livraison, et dont l'autre paraîtra mis au point dans notre numéro d'avril. Nos lecteurs n'auront qu'à s'y référer pour se rendre compte de tout l'intérêt que les pro-



L'Institut Agricole d'Okla

fessionnels de la science de l'agriculture peuvent y trouver. Mgr l'archevêque de Montréal et M. le ministre de l'Agriculture à Québec, l'honorable Jérémie Décarie, furent alors invités par M. le vice-recteur Dauth à adresser la parole. Cela convenait d'autant mieux que la séance avait été placée sous leur présidence conjointe.

Voir une école d'agriculture, propriété des Trappistes, ces agronomes célèbres depuis des siècles, affiliée à l'Université, s'inaugurer ainsi, c'est pour Monseigneur comme la réalisation d'un beau rêve. Il est heureux de se rencontrer avec le représentant officiel de l'Etat. Il arrive d'un voyage en Europe, et presque nulle part au monde hélas! on ne verrait aujourd'hui l'Eglise et l'Etat s'unir ainsi pour une oeuvre aussi vitale et aussi féconde. Ce fut un beau jour pour le pays que celui de l'arrivée des Trappistes, qui venaient prêcher chez nous, dans la prière, le travail et l'obéissance, la science agricole. Monseigneur tient à rappeler—il y a des choses qu'on oublie si vite!—la générosité de Saint-Sulpice qui donna aux Pères mille acres de terre inculte. Les moines défrichèrent. Et bientôt les moissons surgirent, des forêts d'arbres fruitiers furent plantés, des troupeaux de bestiaux s'élevèrent qui firent l'admiration des visiteurs. Puis ce fut la fondation d'une Ecole. Les Pères avaient à lutter contre le préjugé et la routine. Est-ce bien nécessaire, pense l'habitant canadien, de tant savoir pour se livrer avec succès à la culture? Mais les disciples de l'abbé de Rancé sont énergiques et persévérants. D'ailleurs, estime Monseigneur, il faut du temps aux fortes oeuvres. Les évêques à plusieurs reprises avaient fait appel à leurs ouailles, l'action des missionnaires agricoles avait été féconde assurément, l'heure vint où l'on se demanda s'il ne serait pas opportun d'élever encore le prestige de l'Ecole d'Oka. Les autorités gouvernementales ne ménagèrent pas leurs sympathies. Voici que l'Ecole s'affilie à Laval. Beaucoup sans doute ont contribué à amener ce beau résultat; mais spécialement Monseigneur rend un hommage ému au zèle discret et à la haute compétence de cet éducateur distingué, qui travaille modestement dans l'ombre, et à qui l'Université de Montréal doit déjà tant: M. le chanoine Dauth. C'est à lui que l'affiliation d'Oka est due. Monseigneur loue le gou-

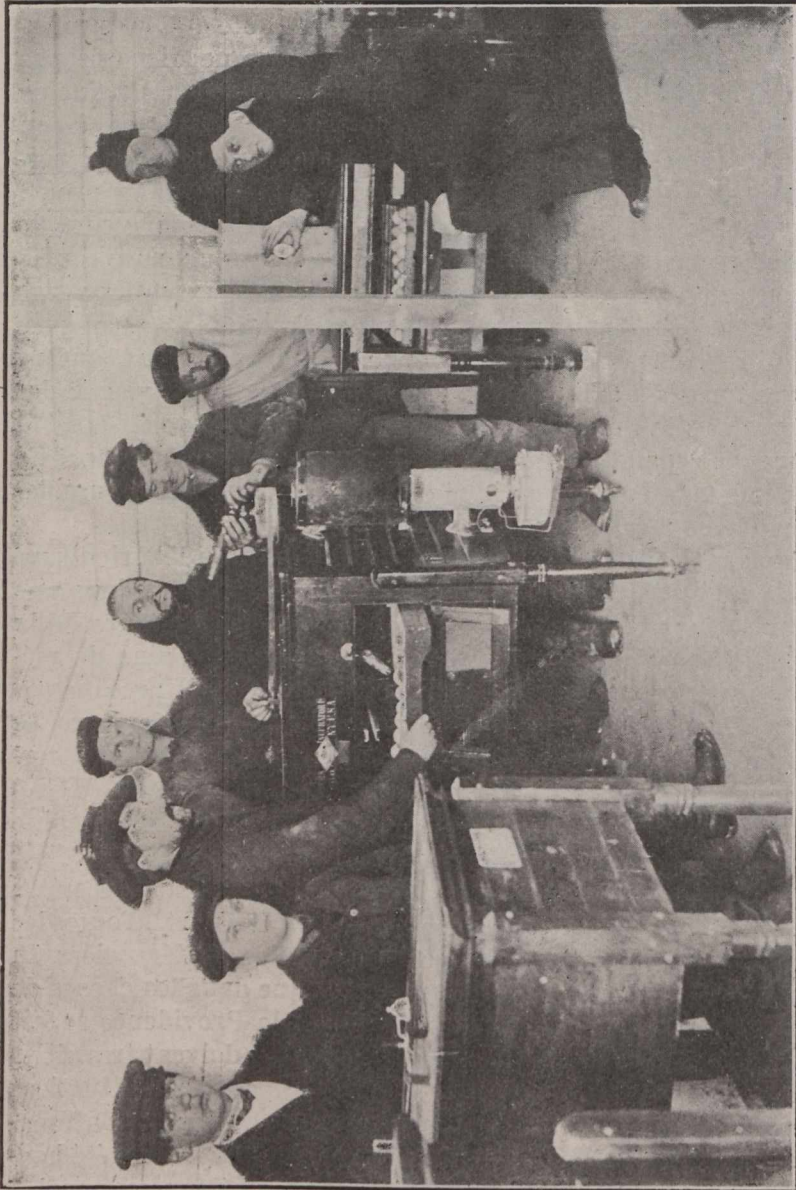


Pomologie

vernement de ce qu'il a déjà fait. Il laisse entendre clairement que l'on pourra faire encore d'avantage. Il note que les professeurs et auxiliaires du nouvel Institut, pour ne disposer pas peut-être d'autant de moyens d'action que d'autres au point de vue théorique, n'en sauront pas moins inculquer d'une façon pratique à leurs élèves les notions et connaissances qui leur permettront de tirer des ressources de notre sol le meilleur profit. Sa Grandeur termine en exprimant l'espoir que chaque curé de son diocèse enverra bientôt un élève au moins, et un élève choisi, à l'Institut d'Oka. Il faut faire comprendre aux cultivateurs l'importance de l'instruction même en agronomie. Quel progrès si des 150 paroisses de Montréal et des environs, autant d'élèves formés à Oka, à la tête de fermes devenues comme des succursales d'université, répandaient bientôt partout dans la province le sens et le goût des connaissances agronomiques ! Ce serait une manière, et non la moins bonne, d'honorer encore davantage le nom canadien-français.

L'honorable M. Décarie, le nouveau ministre de l'Agriculture dans le cabinet Gouin, succéda à Mgr l'archevêque, et, dans une improvisation vibrante, rendit hommage aux travailleurs de la terre et demanda pour eux plus d'instruction et plus de méthode. En arrivant à Oka, M. le ministre, qui fait presque ses débuts à la tête du département provincial de l'Agriculture, se défendait mal—dit-il—contre un certain malaise. Mais la cordialité de l'accueil qu'il a reçu a tout fait disparaître. Il remercie Monseigneur, le Révérend Père Abbé et M. le chanoine Dauth de tout ce qu'il ont fait et font pour l'agriculture. C'est bien là du reste, il le proclame avec joie, la tradition de notre clergé national. L'Etat, de son côté, veut faire sa part. Toutes les têtes du département de Québec sont ici. Les conférenciers du gouvernement sont ici. Nulle part mieux que dans les choses de la culture du sol, où l'action immédiate de la Providence se fait davantage sentir, l'Eglise et l'Etat peuvent et doivent travailler de concert au bien du peuple. En même temps que l'Institut d'Oka on inaugure aussi la convention annuelle des conférenciers agricoles. M. le ministre a foi en l'instruction. Il a été heureux d'entendre Mgr l'archevêque faire un si éloquent appel à son clergé pour l'avancement et le progrès de la science agricole.

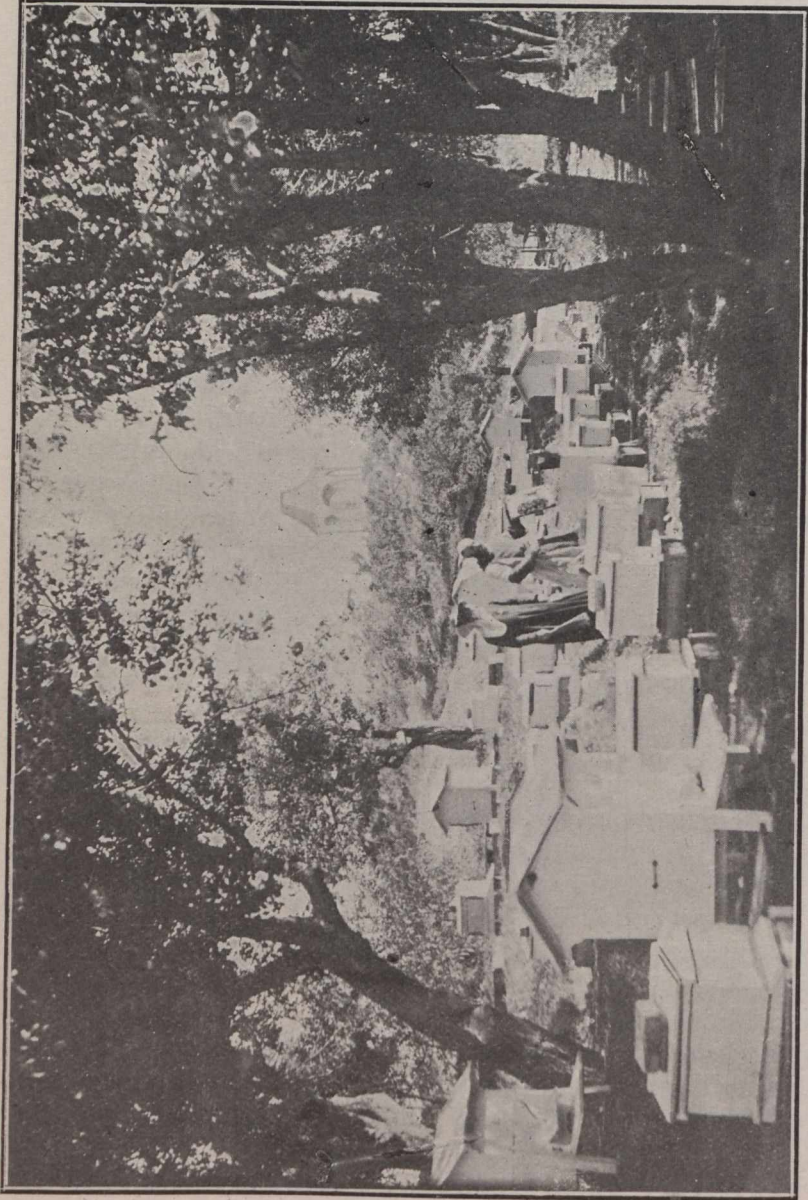




Aviculture

Il faut que davantage l'agriculteur s'instruise. Il faut que ses enfants aillent à l'école plus longtemps. Ils trouveront ici, à Oka, des maîtres instruits par les siècles, des agronomes éminents. M. le ministre s'en réjouit. Il affirme qu'il n'a pas accepté la haute position qu'il occupe pour s'asseoir dans un fauteuil présidentiel et s'y reposer. Il ira par la province. Par lui et par ses conférenciers, l'école ira à l'enfant des campagnes pour le convaincre qu'il doit venir à l'école. "Pourquoi, dit-il, l'homme des champs se sentirait-il humilié? La terre n'est-elle pas un piédestal qui fait de lui un maître et un roi? Il faut que l'habitant ait l'orgueil de sa profession!" M. le ministre consacra toute son énergie à prêcher au peuple le relèvement de la classe et de la profession des agriculteurs, et il estime qu'il aura ainsi rendu service à son pays et à ses compatriotes.

Mgr l'archevêque et M. le ministre ayant dû quitter Oka après cette première séance, qui avait eu lieu à 2 heures de l'après-midi, la séance du soir, à 8 heures, fut présidée par Mgr Racicot. M. le chanoine Dauth, vice-recteur, M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, M. J.-C. Chapais, conférencier, et M. Gigault, sous-ministre de l'Agriculture, prirent tour à tour la parole. Nous publierons dans notre livraison d'avril le discours de M. Dauth, et l'on trouvera plus loin celui de M. Gigault. Nous aurions voulu, si l'espace ne nous était trop mesuré, donner en plus un aperçu des considérations que développèrent MM. de la Bruère et Chapais, comme aussi une analyse des travaux sérieux et instructifs que présentèrent durant la suite du congrès les autres conférenciers. A notre grand regret nous ne pouvons qu'indiquer la série des sujets qui furent traités. M. Gigault (sous-ministre) parla de *Penseignement agricole*; M. W. Grignon (Sainte-Adèle) de la *voirie*; M. O.-E. Dallaire (Saint-Hyacinthe) de *l'égouttement du sol*; M. W.-P. Nelson (Waterloo) de la *médecine vétérinaire*; M. G. Saint-Pierre (Victoria-ville) de *l'industrie laitière*; M. A.-L. Gareau (Joliette) des *syndicats d'élevage*; M. W. Lebel (Kamouraska) du *traitement du sol*; M. E. Plante (Saint-Jérôme) des *pommes de terre*; M. C.-N. Péloquin (Saint-Hyacinthe) de la *culture maraichère*; M. L. Dupuis (des Aulnaies) de *l'apiculture*; M. J.-C. Chapais (Saint-



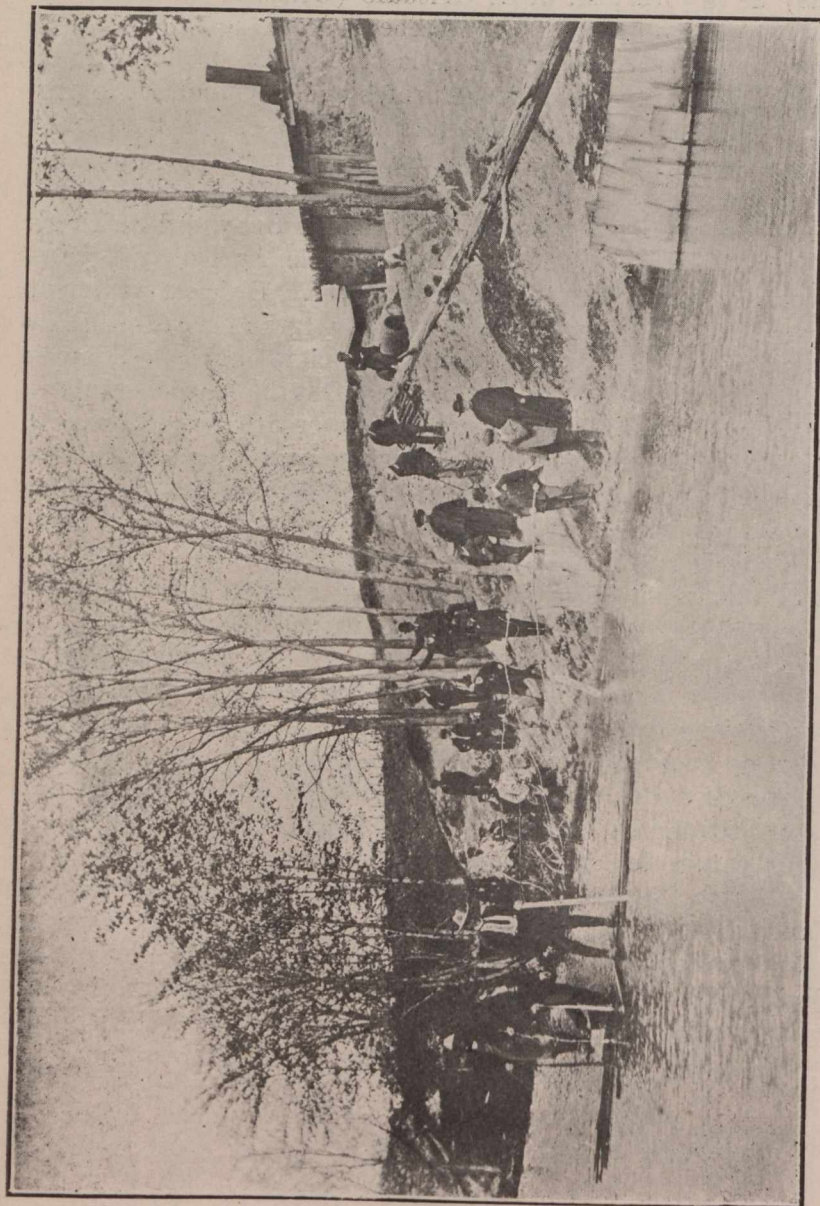
Apiculture

Denis) de la *forêt*; M. J.-H. Grisdale (Ottawa) de la *culture du maïs*; M. Gabriel Henri (Québec) de la *voirie*; M. J.-A. Camirand (Sherbrooke) aussi de la *voirie*. Les professeurs de l'École d'Oka, notamment M. le professeur Reynaud, M. le professeur Dimitriou, M. le directeur Marsan et les Révérends Frères Liguori, Athanase et Isidore donnèrent aussi d'instructives conférences. Il n'y eut pas jusqu'aux élèves de l'École, MM. Rousseau, Blanchard, Grignon et De Bray, qui ne firent eux aussi les frais d'une séance de Cercle Agricole — qu'on s'accorda à juger des plus intéressantes. Et c'est vraiment pleins d'espoir dans le succès de la grande cause qu'ils ont à cœur que MM. les conférenciers agricoles, après une dernière séance, où le chanoine Dauth, le sous-ministre Gigault et le Révérend Père Abbé adressèrent encore la parole, se dispersèrent pour aller par la province porter partout en plus d'un sens la "bonne semence". Suivant l'expression de l'honorable M. Décarie—c'est l'école qui va au cultivateur pour que davantage le cultivateur vienne à l'école!

L'inauguration de la nouvelle École affiliée, on l'admettra sans peine, pouvait difficilement se faire sous de meilleures auspices. On peut dire qu'on a vu à Oka, à cette occasion, tout ce que le monde agricole de notre province compte de plus distingué parmi nos compatriotes. La glorification de la noble profession de l'agriculteur, les leçons de choses si pratiques et les échanges de vues entre hommes d'une incontestable compétence, tout aura contribué, nous n'en doutons pas, à l'avancement et aux progrès futurs de l'agriculture dans notre belle province de Québec. Ce sera l'honneur de notre Université Laval d'avoir autant qu'aucune autre ainsi travaillé à augmenter le prestige de la profession agricole. Heureux l'homme des champs, chantait déjà Virgile, s'il connaissait son bonheur! Honneur à lui, ajouterons-nous, s'il sait bien comprendre son devoir! Il sera toujours l'un des plus solides soutiens de la stabilité nationale.

Pour la Rédaction,

*Elie-J. Auclair.*



Scène récréative

ADRESSE DE DOM ANTOINE, ABBÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAC.

---

Monseigneur l'archevêque,

Monsieur le ministre,

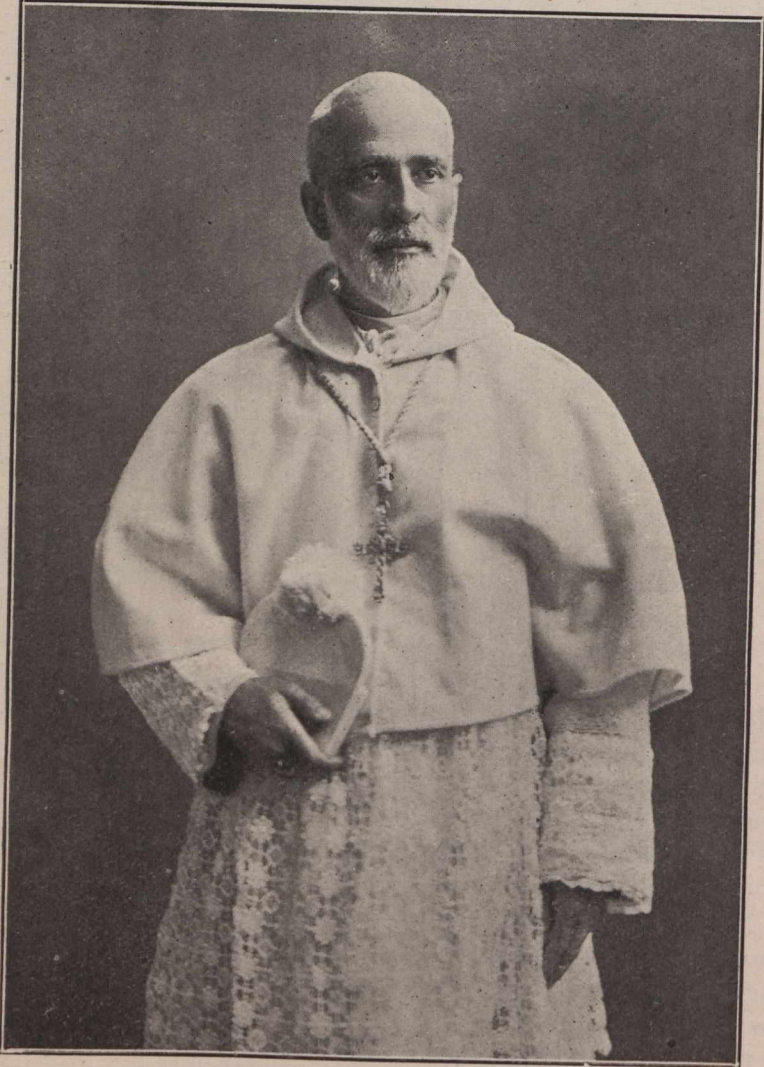
Messieurs,

Je suis particulièrement heureux, en cette circonstance solennelle, unique dans les annales de notre enseignement agricole, de souhaiter aux dignitaires de l'Eglise et de l'Etat et aux autres citoyens réunis ici dans une commune pensée d'ardent patriotisme, d'intérêt national, et de foi chrétienne, je suis heureux, dis-je, de souhaiter à tous la plus cordiale et la plus sincère bienvenue.

Monseigneur, Monsieur le Ministre, Messieurs les Missionnaires Agricoles, Messieurs les Membres du Conseil d'Agriculture, Messieurs les Conférenciers et les Agronomes : vous êtes ici chez vous. Soyez donc les bienvenus.

On dit qu'au moyen âge, quand après un long et souvent pénible apprentissage du noble métier des armes, le jeune soldat était enfin jugé digne d'entrer dans l'ordre de la chevalerie, les princes du temps l'y admettaient en grande pompe et l'armaient avec solennité pour les combats de la patrie; et, ajoutent les vieux chroniqueurs : "Il y avait moult réjouissances dans l'ordre et chez les amis de la patrie".

Notre Ecole qui, dans une sphère jusqu'ici assez modeste, s'exerçait depuis vingt ans aux bons combats, vient d'être jugée digne de manier désormais des armes plus perfectionnées contre les nombreux ennemis du sol et de ses productions. Elle a l'honneur d'être admise au sein du plus éminent et du plus puissant corps enseignant du Canada français, l'Université Laval.



L'Abbé de Notre-Dame-du-Lac.

Voilà sans doute pourquoi l'ordre très digne et très nombreux des agriculteurs, et tous les amis de la patrie, représentés par vous, messieurs, se réjouissent comme autrefois les chevaliers acclamant le succès de l'un des leurs et voyant leurs rangs se renforcer d'une nouvelle recrue.

Presque dès leur arrivée dans ce pays, les Trappistes, cédant au désir de la population et à celui des Messieurs de Saint-Sulpice qui leur avaient généreusement octroyé un vaste terrain, ouvrirent leurs portes aux fils de cultivateurs, aux cultivateurs eux-mêmes et aux autres personnes désireuses de passer avec eux quelques mois pour se mettre au courant de leurs méthodes de culture. Puis un cours de théorie agricole était organisé; et les instructeurs et professeurs de ce temps-là ont aujourd'hui la satisfaction de voir certains de leurs élèves jouer un rôle utile, important même, soit dans le professorat agricole, soit dans l'enseignement populaire, soit dans les services administratifs. Toutefois, la masse des étudiants retournaient à la terre; où, peu à peu, mais sûrement et sans bruit, ils préconisaient auprès de leurs concitoyens, par l'exemple surtout, les notions et les méthodes apprises dans cette Ecole d'agriculture, qui jusque là cependant était restée une oeuvre d'initiative absolument privée.

En 1893 le gouvernement, par l'entremise de l'honorable Louis Beaubien, alors ministre de l'Agriculture, accordait une subvention à l'Ecole et lui donnait l'existence légale.

Née d'une pensée éminemment patriotique, soutenue depuis par la sympathie et la clairvoyance des Deschênes, des Turgeon et des Tessier, cette fondation put répondre aux exigences les plus pressantes du moment. Grâce à la bienveillance qu'on lui manifestait de tous côtés, en dépit des difficultés et des vicissitudes qui s'attachent trop souvent aux institutions naissantes, le nouvel établissement grandit même et progressa, au point d'attirer sur lui les regards de ceux qui ont pour mission de veiller sur nos intérêts agricoles et nationaux. Et un jour, un corps important, celui des Missionnaires Agricoles, appuyé par l'évêque et encouragé par le gouvernement provincial, manifesta le



désir de voir l'humble école de 1893 faire un nouveau pas dans la voie du progrès. Il s'agissait d'en perfectionner l'enseignement de manière à le rendre plus scientifique, et de l'élever graduellement jusqu'au degré universitaire.

L'Université Laval agréa le projet. Et son vice-chancelier, Mgr l'archevêque de Montréal, contribua même de ses propres deniers à la réorganisation des études.

Bref, il y a quelques mois l'honorable ministre de l'agriculture, M. Allard, et le Vice-Recteur de l'Université Laval, M. le chanoine Dauth, la cheville ouvrière du projet aujourd'hui réalisé, réglèrent définitivement avec le conseil universitaire les conditions de l'affiliation de l'Institut Agricole.

L'École d'Agriculture devenait donc un institut agricole scientifique et recevait le pouvoir de faire conférer à ses élèves les degrés universitaires. Par le fait même, la profession d'agriculteur était rehaussée, honorée, si je puis m'exprimer ainsi, à l'égal des professions dites libérales : puisque désormais l'agriculteur qui aura fait les études voulues pourra aspirer au diplôme de bachelier ès-sciences agricoles ou d'ingénieur agronome.

L'honorable M. Gouin et l'honorable M. Allard ont droit à la reconnaissance de leurs concitoyens et en particulier à celle des populations rurales, pour cet élan donné à l'enseignement agricole et cet hommage rendu à l'agriculture elle-même.

Mais, modeste et généreux, M. Allard, appelé d'ailleurs à servir son pays dans une autre sphère, laisse à son très digne successeur le soin et l'honneur d'inaugurer, conjointement avec Mgr l'archevêque de Montréal, le nouvel Institut et de rendre ainsi hommage à la plus noble des professions. En effet, votre présence ici aujourd'hui, Monseigneur et M. le Ministre, est une manifestation éclatante de l'intérêt que vous portez à la plus antique, à la plus nécessaire, à la seule indispensable de toutes les industries qui font l'objet de l'activité humaine ; à celle que le Créateur lui-même institua en la désignant au premier homme pour être sa principale occupation ici-bas ; à l'agriculture qui depuis le berceau de l'humanité n'a pas cessé d'être la nourricière du genre humain et la source la plus féconde de la prospérité, de la vitalité et du bonheur des peuples.

Ce premier acte officiel qu'accomplit aujourd'hui l'honorable ministre de l'Agriculture, vis-à-vis de l'Institut naissant, est de bon augure pour ce dernier et pour les intérêts ruraux en général. D'ailleurs, fils d'agriculteur lui-même, et d'agriculteur éminent, le nouveau ministre ne pouvait que continuer à accorder toute sa sollicitude à nos institutions agricoles. Et Dieu sait si ces institutions ont besoin de protection dans un pays jeune comme le nôtre! Mais cette sollicitude et cette protection ne manqueront pas. J'en ai la preuve dans le fait qu'à l'ouverture de la campagne d'enseignement agricole populaire, qui se renouvelle chaque année dans la Province de Québec, l'honorable ministre nous fait l'honneur de convier ici même, pour plusieurs jours, les conférenciers chargés de cet enseignement.

Vous me permettrez aussi, M. le Ministre, de profiter de la circonstance pour remercier votre premier lieutenant M. le Sous-Ministre de l'Agriculture, ainsi que les autres officiers de votre département, pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre établissement depuis sa fondation, et pour les services qu'ils lui ont rendus, ainsi qu'à notre jeunesse étudiante.

M. le Ministre, M. le Vice-Recteur, il me reste encore à vous exprimer ma gratitude et à vous féliciter sur le choix heureux que vous avez fait en confiant à M. le professeur Marsan la direction des études du nouvel Institut. Ce choix vous fait honneur et nous fait honneur. Car partout dans notre monde agricole le nom du nouveau titulaire évoque la personnification de l'homme droit, du savant modeste, trop modeste je pourrais dire, et de l'éducateur dévoué autant qu'expérimenté. Ses quarante années passées dans l'enseignement et l'étude des problèmes agronomiques, sont une garantie pour l'orientation théorique et pratique de nos programmes d'étude.

Nos cours scientifiques ont été confiés provisoirement à M. Dimitriou, ingénieur-agronome diplômé de l'Institut Agronomique de Gembloux, école dont l'enseignement est l'un des plus élevés et des plus complets de l'univers entier. M. Reynaud, qui

a acquis ici même une longue expérience dans la direction de nos vergers et de nos pépinières, et qui s'est fait connaître avantageusement au dehors par ses conférences et par ses écrits, reste chargé de l'enseignement de l'arboriculture fruitière et de tout ce qui s'y rattache. Pour les autres cours spéciaux: la zootechnie, l'aviculture, l'apiculture, l'horticulture maraîchère, etc., notre communauté elle-même continue de fournir des instructeurs. Et les chers Frères de l'Instruction chrétienne, justement renommés pour le succès de leur enseignement, veulent bien, à notre grand plaisir, nous prêter encore leurs services dévoués pour la formation générale des élèves.

Le développement naturel de l'Institut nous amènera à demander le concours de plusieurs autres professeurs, dont quelques-uns ont déjà été choisis parmi le personnel universitaire, entre autres le Dr Albert Dauth, de l'Ecole de Médecine Comparée de Laval, lequel avait été désigné pour lui succéder ici dans l'enseignement vétérinaire par feu le regretté Dr Daubigny.

Pour finir, nos remerciements doivent aller, très respectueux, et très sincères, à Mgr l'archevêque, qui, dès son retour de Rome, nous accorde avec tant de bonté une de ses premières visites et nous apporte, avec ses encouragements et ses conseils toujours si pleins de sagesse, ses bénédictions et celles du Souverain-Pontife.

Tout semble donc concourir, en ce jour, à glorifier dignement la profession qu'un grand homme d'état, le fondateur de la République voisine, a si justement appelée: "La plus utile, la plus saine et la plus noble des occupations de l'homme, l'*agriculture*".

DISCOURS DE M. GIGAULT, A L'INAUGURATION DE L'INSTITUT  
AGRICOLE D'OKA

---

(*L'Instruction Agricole*)

Révérénd Père,

Monsieur le Vice-Recteur,

Messieurs,

Nous avons l'Ecole d'Agriculture d'Oka; elle rendait des services appréciables à la classe agricole, mais le public désirait une institution encore plus utile. Afin de l'améliorer, le gouvernement lui a accordé une subvention plus élevée. Cette Ecole a été affiliée à l'Université Laval et est devenue l'Institut Agricole d'Oka dont nous célébrons aujourd'hui l'inauguration.

Il ne devrait plus être nécessaire de faire l'éloge de l'instruction agricole et de mentionner les bons résultats qu'elle produit. En effet répandue à profusion, elle accroîtrait la richesse de la province à un haut degré.

A preuve qu'en 1890, l'industrie laitière donnait à la province à peine trois millions de dollars; et que la propagande faite pour la développer a accru la production de cette industrie à quinze millions.

Aux Etats-Unis, les Ecoles d'Agriculture et les Conférenciers ont recommandé la sélection de la semence pour accroître la production du maïs; et à la convention de Washington du mois de novembre dernier, un orateur déclarait que la mise en pratique de ce conseil avait valu à ce pays plus d'un million de piastres. On récolte maintenant jusqu'à 87 boisseaux par acre là où on n'obtenait autrefois que 33 boisseaux. Dans Ontario, le célèbre collège de Guelph et les Conférenciers ont également recommandé la sélection des semences. Ce collège a introduit

de nouvelles variétés de céréales plus productives que celles cultivées auparavant, et les statistiques officielles établissent que les récoltes d'avoine et d'orge donnent aujourd'hui un rendement beaucoup plus élevé qu'autrefois. L'an dernier, un cultivateur des Eboulements, membre de la Société des producteurs de semences, faisait rapport que sa récolte avait augmenté de 30 pour cent depuis qu'il faisait partie de cette association. A la dernière convention tenue à Ottawa, la semaine dernière, le professeur Robertson déclarait que la récolte de 1908 dans la province avait rapporté 80 millions; et il ajoutait que si les terres de la province avaient produit autant par acre que la ferme du Collège Macdonald, cette même récolte aurait produit \$140,000.00, ou une augmentation totale de 60 millions.

Jamais gouvernement n'a fait et ne pourra faire de dépenses plus avantageuses au pays que celles faites pour l'établissement de fermes expérimentales, d'écoles d'agriculture, ou pour la diffusion de la science agricole. Nos meilleurs intérêts, matériel, moral et social, exigeaient la formation de l'Institut Agricole d'Oka dont les opérations exerceront une heureuse influence sur nos destinées comme peuple. Nous formons donc les plus brillantes espérances sur cette institution. Elle est destinée à donner une nouvelle impulsion au développement de nos ressources agricoles, notamment en formant des experts en agriculture, des conférenciers érudits, des professeurs d'agriculture et des rédacteurs de journaux agricoles. Elle devra former des cultivateurs qui feront honneur à leur noble et utile profession. Se tenant au courant des progrès de la science agronomique, elle fera des recherches scientifiques et des expériences se rapportant à la culture de la terre et à l'exploitation de la ferme.

Outre ces cours de longue durée, elle aura des cours abrégés que les fils de cultivateurs pourront suivre facilement pendant l'hiver. Ils pourront ainsi acquérir des connaissances sur une ou plusieurs branches de l'agriculture.

Loin de nous cependant l'idée que tout cultivateur, pour réussir, n'a qu'à fréquenter cette école et devenir un chimiste, un botaniste, un entomologiste, ou un savant. Ce qu'il faut particulièrement au cultivateur pour prospérer, c'est l'amour du travail manuel. Mais pour rendre ce travail plus productif et

plus efficace, le cultivateur doit, au moyen de la lecture et de la conférence, connaître les résultats pratiques des recherches et des expériences faites par les professeurs et les directeurs des écoles d'agriculture et des stations agronomiques. Pour faire des études de longue haleine, le cultivateur riche peut dérober du temps au travail manuel; mais la chose est impossible au cultivateur qui, pour la subsistance de sa famille, ne compte que sur le travail de ses bras. Celui-ci doit se contenter de la lecture du journal et du bulletin agricole, ainsi que de la conférence.

L'école d'agriculture et la station agronomique doivent être des foyers de la science agricole. Et nous devons avoir une organisation pour que les rayons lumineux, partant de ces foyers, atteignent tous les coins et recoins de la province, afin que sous leur influence bienfaisante l'agriculture puisse atteindre partout son maximum de production.

L'Américain qui est éminemment pratique dans tous ses actes, comprend ainsi le fonctionnement des écoles d'agriculture. Elle doit avoir son travail intérieur et extérieur. Le travail intérieur est pour les élèves qui fréquentent ses cours; et le travail extérieur, ou *extension work*, comme l'appellent les Américains, est celui par lequel les professeurs ou conférenciers font connaître à toute la classe agricole les notions acquises dans les écoles. Limiter leur sphère d'action à 100 ou 150 élèves, serait limiter leur utilité au détriment du bien général, au détriment de l'immense majorité de la population rurale. Si l'instruction agricole est utile — et elle l'est certainement — il faut agir de manière à en faire bénéficier tous les cultivateurs.

Le développement de nos ressources agricoles ne sera rapide que lorsque nous aurons un corps de conférenciers compétents, assez nombreux pour visiter chaque année tous nos cercles agricoles.

Nous avons déjà plusieurs excellents conférenciers, entre autres M. Chapais qui peut faire honneur à n'importe quel pays. D'autres conférenciers ont aussi rendu des services signalés à l'agriculture.

Pour remplacer ces hommes, pour en former de semblables, il

faut une école d'agriculture dirigée par des professeurs de premier ordre. Cette école nous l'avons dans l'Institut Agricole d'Oka.

On ne saurait attacher trop d'importance au rôle et à l'utilité du conférencier agricole. Aussi, j'ai été heureux quand l'Honorable Ministre de l'Agriculture a décidé de réunir ici les conférenciers du département afin de perfectionner leur enseignement et d'accroître l'efficacité de leur travail. Comme les autres travailleurs de la pensée, ces conférenciers ont besoin d'étudier tous les jours, s'ils veulent remplir convenablement la mission qui leur incombe.

Leurs connaissances doivent être variées parce que les sujets qu'ils ont à traiter sont nombreux.

Tout paraît indiquer que l'agriculture va devenir plus rémunératrice. Le prix des denrées agricoles augmente. Et M. Snyder, du Michigan, disait à Washington que, si les cultivateurs ne doubleraient le rendement de la production agricole, le prix de la viande, avant cinquante ans, serait tellement élevé que les riches seuls pourraient en acheter. L'élevage du bétail deviendrait donc une industrie aussi profitable que l'industrie laitière. Il faudra, en conséquence, développer nos ressources fourragères et particulièrement la culture des légumineuses.

D'ailleurs, l'accroissement de la fertilité du sol restera toujours une question d'actualité.

Inutile pour moi d'énumérer tous les sujets à traiter. MM. Chapais, Grisdale, Grignon, Dallaire et Marsan pourront le faire avec plus d'autorité.

Je me permettrai seulement d'attirer l'attention des conférenciers sur un point qui, à mon avis, ne doit pas leur échapper, c'est le bon emploi du temps. Au mois de novembre dernier, je suis revenu des Etats-Unis bien convaincu que nos voisins doivent au bon usage du temps la position enviable qu'ils occupent aujourd'hui.

Nos cultivateurs ont donc à se pénétrer de l'idée que ce qui enrichit ce n'est pas ce que l'on sait, mais ce que l'on fait. Il n'y a pas de récolte sans travail, pas de science sans étude, pas de fortune sans effort, pas de gloire sans dévouement.

Eut-on la plus belle fortune, le plus grand nom du monde, on se condamne à être une nullité si on ne travaille pas.

Un écrivain a écrit cette parole: "Il n'est pas né pour la gloire, celui qui ne connaît pas le prix du temps". Cette maxime s'applique également au succès de toute entreprise.

La plupart des Canadiens français sont laborieux; mais il y en a malheureusement un trop grand nombre qui perdent un temps précieux qu'ils pourraient employer plus utilement au travail, particulièrement au travail intellectuel pendant une partie de l'hiver. Bien des soirées sont perdues par les jeunes gens. Ils le regretteront amèrement, mais trop tard. A cet égard nous avons beaucoup à apprendre des Américains.

Souvent j'ai entendu des Canadiens émigrés dire: "Si nous avions travaillé au Canada avec autant d'assiduité qu'aux Etats-Unis, nous n'aurions jamais quitté notre pays natal".

Cette indolence a été la cause d'une perte considérable pour nous à tous les points de vue. Voyez combien l'Anglais et l'Écossais sont laborieux et aussi quels succès ils remportent. Nous trouvons des Écossais à la tête des institutions les plus importantes et les plus florissantes. Je demandais un jour à un Écossais, l'un des principaux officiers de la Compagnie du Pacifique, pourquoi ses compatriotes réussissaient presque toujours dans toutes les carrières. Il me répondit: "Parce que nous sommes élevés avec sévérité et avec l'amour du travail". Il ajouta que les Canadiens négligent l'éducation de leurs enfants à ce point de vue.

Le cultivateur doit savoir cultiver non-seulement sa terre, mais encore sa volonté et celle de ses enfants. La volonté est la faculté maîtresse des autres. Si l'homme n'a pas une volonté ferme et tenace de faire ce que la raison, la morale et la justice exigent, il n'est pas un homme complet.

Loin de fléchir devant les obstacles, la volonté doit savoir les surmonter.

Souvent de bonnes conférences restent inutiles, parce que les auditeurs, tout en admettant l'excellence des théories énoncées, n'ont pas assez d'énergie et de courage pour les mettre en pratique. La volonté fait défaut. Ce ne sont pas des hommes d'action, parce qu'ils sont indolents. Il faut secouer ces somnolents et les inviter à venir voir les RR. PP. Trappistes à l'oeuvre. Ces religieux admirables donnent aux élèves d'Oka



un magnifique exemple par leur assiduité au travail. Le Trappiste aime le travail par devoir, non pas à cause du profit qu'il procure, mais à cause de son effet moralisateur. Par son travail opiniâtre, le Trappiste fait des merveilles. Les terres incultes, il les rend fertiles et les voit se couvrir chaque année de riches et abondantes moissons.

Si le Trappiste avait des imitateurs partout dans notre province, la richesse et l'importance de celle-ci augmenteraient d'une manière étonnante.

Souvent nous entendons dire que notre province est arriérée, que notre production agricole n'est pas aussi considérable que celle de l'Ontario; on cite même des statistiques à l'appui de ces assertions. Agissons de manière que les statistiques puissent établir notre supériorité, et non notre infériorité.

Nous sommes aussi intelligents que qui que ce soit. Mais sommes-nous aussi actifs que les membres de plusieurs autres nationalités? Je n'ose répondre.

N'oublions pas que la concurrence devient de plus en plus vive, que chaque pays, chaque province, afin d'accroître sa richesse et son importance, cherche à rendre l'agriculture plus rémunératrice.

Nous tenons à ce que notre province conserve son influence dans les conseils de la nation pour faire mieux respecter ses droits et ses libertés. Pour cela il faut qu'elle soit prospère, afin de pouvoir garder ses enfants et accroître sa population.

On dit qu'avant longtemps nous serons noyés par le flot d'immigration qui menace de nous submerger et que notre influence va devenir nulle.

Ces craintes ne doivent pas nous décourager; elles doivent au contraire stimuler notre énergie, et nous engager à travailler avec plus d'ardeur que jamais au développement des immenses ressources de notre province.

Tout dépendra de notre volonté, de l'activité et de l'intelligence de notre travail.

Non, il ne faut pas perdre confiance.

Il y a environ un siècle, un général russe avait été défait par Napoléon. Un de ses lieutenants lui demande ce que c'est qu'une bataille perdue. Triste, mais encore rempli d'espérance,

ce militaire répond : "Une bataille perdue, c'est celle qu'on croit perdue".

Nos ancêtres n'ont jamais cru la bataille perdue. L'histoire nous apprend qu'après la cession du Canada un vieux soldat français se rendait souvent sur les hauteurs de la citadelle. Là, il restait longtemps les yeux tournés vers le golfe, espérant toujours voir apparaître le drapeau fleurdelisé porté par des navires français. Il était de ceux qui ne croyaient pas la bataille perdue. Il avait raison. Ses descendants ont continué la lutte dans les parlements et ils ont réussi à conserver la religion, la langue et les traditions représentées par le drapeau fleurdelisé. A l'ombre bienfaisante du drapeau anglais, nous avons conservé notre précieux héritage national, nous sommes restés, dans la province de Québec, des Français de la vieille France.

Imitons nos ancêtres, ayons une volonté aussi ferme que la leur.

Multiplions nos labeurs et nos efforts pour nous instruire, pour conserver notre autonomie, pour travailler à notre avancement moral et matériel, et nous pourrons nous rendre le témoignage que nous n'avons pas dégénéré.

# Notre Histoire

## ÉTUDE PRÉLIMINAIRE



VANT de commencer, au sujet de notre histoire, les travaux que je voudrais poursuivre, je crois utile de faire quelques considérations générales. L'histoire n'a pas le même sens pour tous. Il y a, de plus, sur la manière de l'écrire des divergences d'opinions. Rappeler les principes qui doivent guider dans les recherches, puis dans la mise en oeuvre des documents trouvés, c'est courir la chance d'éclairer et d'aider, non pas les autres, peut-être, ce qui paraîtrait prétentieux; mais soi-même. On allume ainsi, aux rivages que l'on quitte, un phare dont le faisceau lumineux, projeté au loin, éclaire et rend plus sûre la route à suivre. Sans oublier les risques de toute navigation, on se laisse plus facilement ainsi bercer par l'espoir de voyage heureux que fait naître en nous le vers charmant du poète :

*Tentamusque viam, et velorum pandimus alas.* (1)

\* \* \*

Considéré dans son étymologie le mot "histoire" nous indique déjà en quel sens nous devons le prendre. Il signifie une connaissance acquise par une recherche intelligente. Celui qui

---

(1) Virg. Aen, III, 520.

fait cette recherche doit être à la fois un savant et un témoin. Les deux mots, en effet, le mot qui désigne la matière tout autant que le mot qui distingue son artisan, viennent d'un verbe qui veut dire : voir ; voir avec son esprit, par la pensée, la réflexion, l'étude ; voir avec ses yeux, par l'attention, l'examen, en pleine clarté.

Rien ne limite cette connaissance. C'est pourquoi l'histoire peut être entendue en deux significations différentes. Dans la première, beaucoup plus étendue, elle sera l'exposé des transformations que subit un être depuis son origine jusqu'à son état actuel. Tout ce qui existe, esprit et matière, ciel et terre, plante et animal, science et art, peut être l'objet de l'histoire ainsi comprise. Elle est alors la science des origines, des enchaînements, des progrès, des modifications d'une idée ou d'une chose en elles-mêmes, abstraction faite de l'influence qu'elles ont eue sur la civilisation, la société, l'humanité.

J'écarte cette signification trop générale. L'autre, plus restreinte, est celle à laquelle je m'attache. Ni la terre, avec ses phénomènes réguliers, ni le ciel avec ses monuments si harmonieux et précis n'appartiennent à l'histoire envisagée de cette seconde manière. Elle n'examine que les faits accomplis par les êtres doués d'intelligence et de volonté et dont la nature, diversement influencée, est capable de se soustraire à ses propres lois. Chez les êtres inanimés, chez ceux qui n'agissent que sous l'impulsion de l'instinct, les faits sont la matière de la science et non de l'histoire ; ils ne sauraient se raconter, ils s'observent seulement. L'homme, dans l'échelle des êtres, et, du fait de sa liberté, posant des actes qu'il est impossible de prévoir, est donc l'objet de l'histoire, comme aussi les sociétés qu'il forme en union avec ses semblables.

Ainsi limitée et entendue l'histoire est la reconstruction scientifique du passé, elle en est le tableau fidèle et vivant. Elle a pour dessein de faire connaître, dans le monde entier ou dans un pays, les faits importants, les institutions, les lois et les mœurs, tout ce qui a été la vie des nations ou d'un peuple. "Elle est la science des sociétés humaines. Son objet est de savoir comment ces sociétés ont été constituées. Elle cherche par quelles forces elles ont été gouvernées, c'est-à-dire quelles for-

“ces ont maintenu la cohésion et l'unité de chacune d'elles. Elle étudie les organes dont elles ont vécu, c'est-à-dire leur droit, leur économie publique, leurs habitudes d'esprit, leurs habitudes matérielles, toute leur conception de l'existence. Chacune de ces sociétés fut un être vivant; l'histoire doit en décrire la vie” (2).

C'est par là que l'histoire assume une responsabilité de toute importance, qu'elle accepte un rôle de toute grandeur. Elle devient comme la conscience des peuples; le moyen pour eux de se rendre compte de l'unité et de la continuité de leur existence, de connaître leur gloire et leur honte, leurs succès et leurs revers, leurs qualités et leurs défauts; le livre où ils découvrent les lois de leur développement normal, leurs titres de propriété, les causes de leur élévation ou de leur décadence. Avantage plus grand encore: à contempler ainsi leur passé, les sociétés peuvent en une certaine mesure deviner l'avenir et se prémunir contre ses éventualités et ses surprises.

\* \* \*

Pour atteindre ce but et donner la leçon salutaire l'histoire doit faire autre chose qu'analyser des faits et indiquer des dates. Les événements qu'elle rapporte, décrit et commente doivent la conduire à en dégager le sens et à trouver les lois dont ils sont la manifestation. On remonte par là des conséquences aux principes, on découvre la cause première et la destinée finale de l'humanité en marche à travers le temps et l'espace. “Tout a sa philosophie, dit Herder; pourquoi l'histoire n'aurait-elle pas la sienne? Celui qui a tout ordonné dans la matière de telle sorte qu'une même sagesse, une même bonté, une même puissance règnent partout, depuis le système de l'univers jusqu'au tissu de la toile d'araignée, aurait-il abdiqué sa sagesse et sa bonté dans le gouvernement des destinées générales de l'humanité et là seulement, procéderait-il sans plan, sans dessein? Ce plan existe et c'est un devoir de chercher à le comprendre quel-

---

(2) Fustel de Coulanges—Hist. des inst. polit. de l'ancienne Fr.—Int. p. IV.

“que difficile qu’il soit de suivre les traces de la pensée “divine” (3).

C’est à ce travail que s’est appliqué Bossuet (4). Au-dessus de toutes les causes particulières, passagères et accidentelles et qui les unes pour les autres sont réciproquement “causées et causantes” (5); au-dessus de l’enchevêtrement de menus faits ou d’événements graves qu’elles amènent; au-dessus des volontés libres qui déterminent chaque action et expliquent un anneau de la chaîne, il a eu vite fait de découvrir la cause première et de trouver l’ordre harmonieux dans lequel viennent se fondre les irrégularités de détail et les apparentes dissonances. Le désordre est ainsi réglé et les masses tumultueuses des événements disciplinées par son génie s’en vont en des voies lumineuses et avec une docile assurance au but providentiel. Ce but c’est le règne de Jésus-Christ et l’établissement de son Eglise. Il tient ce fil dans le labyrinthe des faits et alors que d’autres égarés dans la nuit du mystère cherchent en tatonnant l’issue vers le jour, lui, il arrive et conduit à la pleine clarté. Que si vous lui demandez où vont toutes ces sociétés à qui tour à tour a été donnée puis enlevée la puissance, et avec la puissance, la gloire et la prospérité, il donne sans hésiter la réponse du problème. — Les unes comme les autres, l’Assyrie et l’Egypte, la Grèce et Rome, apparaissent et disparaissent successivement pour ouvrir une voie, la voie prédite par les voyants de la loi ancienne, au Fils de Dieu qui doit sauver le monde. “C’est ainsi que Dieu règne sur les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d’un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l’égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c’est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte, tout concourt à la même fin; et, c’est faute d’en-

---

(3) Idées sur la phil. de l’histoire de l’hum. Pref.

(4) Discours sur l’Hist. Universelle.

(5) Pascal.

“tendre le tout, que nous trouvons du hasard ou de l’irrégularité dans les rencontres particulières”. (6)

\* \* \*

Guizot a des vues moins étendues et contemple des horizons plus bornés. Il fait plutôt l’histoire philosophique que la philosophie de l’histoire. Je veux dire qu’il garde aux faits leur place essentielle en réservant aux lois la place secondaire d’explication et de lien; ce qui n’a pas lieu pour la philosophie de l’histoire où les événements, pris dans tous les temps et chez tous les peuples, ne sont rapportés que pour mettre en lumière et appuyer les principes généraux (7).

Avec Augustin Thierry, Guizot partage la gloire d’avoir renouvelé, en France, les études historiques. Dans la suite des faits qui constituent la vie publique, intellectuelle et morale de sa nation ou d’une nation étrangère, puisqu’il a étudié l’histoire d’Angleterre, il cherche lui aussi la cause et la loi. De leur réseau embrouillé il fait comme un solide tissu de déductions rationnelles. Ce qui est se trouve dans ce qui a été; la continuité existe en dépit des ruptures apparentes; les révolutions ne sont au fond que des évolutions. Rien de plus difficile que de dénouer cet écheveau dont tous les fils se croisent et se mêlent. Guizot croit y arriver. Pour lui la civilisation en France et en Europe doit être ramenée à quatre éléments constitutifs: l’Eglise, la royauté, la noblesse, les communes. Il y relie tous les événements dans leur complexité et leur variété et prétend par là rendre raison de tout. De leur accord ou de leur conflit découle l’histoire. Le progrès n’est que leur évolution continue et pour ainsi dire, fatale. Le régime idéal est obtenu par l’équilibre entre ces quatre forces. Ai-je besoin de dire que pour Guizot, ce gouvernement parfait ce fut la monarchie de Juillet?

---

(6) Disc. sur l’Hist. Univers., III. 8.

(7) Cours de philosophie F. G.—Urbain : Précis d’un cours de littérature.

\* \* \*

Les lois et les causes existent. La philosophie les trouve, les constate, les met en lumière. Mais l'histoire est autre chose qu'une thèse de géométrie sociale; l'homme y est plus qu'un "théorème qui marche" <sup>(8)</sup>; les questions historiques ne sont pas seulement "des questions de mécanique" <sup>(9)</sup>; Mignet n'est pas tout-à-fait dans la vérité quand il dit: "Ce sont moins les hommes qui ont mené les choses que les choses qui ont mené les hommes". Elle a, en effet, pour domaine un monde dans lequel interviennent les volontés individuelles, les passions particulières, volontés et passions que ne parviendront jamais à modifier d'une manière fatale et uniforme la nature, le sol, le climat, la race, le milieu social. En dépit des théories de Vico et d'Herder l'homme sera toujours ce qu'il aura voulu être sous l'influence de l'idéal, de sa vie religieuse, des actes posés, des habitudes contractées.

J'ai nommé Vico et Herder. Je leur dois plus que faire en passant mention de leur nom. Tous les deux sont des déterministes dont les systèmes historiques détruisent pratiquement la liberté humaine.

Pour Vico (1668-1744) tout s'explique par les lois de la pensée humaine, la nature identique des peuples, le retour périodique et perpétuel des mêmes transformations. Il a résumé toutes ses idées et leur a donné une organisation systématique dans son livre: *Les principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations* (1725). Michelet a donné de cet ouvrage une traduction le mettant à notre portée dans un livre qui a pour titre: *Principes de la philosophie de l'histoire* (1827). D'après la théorie de Vico, les événements et les institutions, les lois et les moeurs ne sont que l'expression extérieure et matérielle d'idées innées. C'est pourquoi tous les peuples de

---

<sup>(8)</sup> Taine.

<sup>(9)</sup> Idem.



la terre, où qu'ils soient dans la durée et dans l'espace, doivent tourner en ce même cercle, déjà parcouru par leurs devanciers, puisque, chez tous, les lois de la pensée sont les mêmes. On aura ainsi pour chaque peuple, et cela fatalement : l'âge divin, la période des dieux et des mythes ; l'âge héroïque, le règne des héros et de la force matérielle ; l'âge humain, l'époque de la civilisation. Au terme de cette marche circulaire, les peuples, parvenus à maturité, rentrent par l'anarchie des idées tout autant que par la dissolution des mœurs et par l'affaiblissement du pouvoir dans l'état de nature d'où ils étaient sortis.

Le fatalisme d'Herder <sup>(10)</sup> est plus manifeste encore puisqu'il subordonne les destinées de l'homme à la nature extérieure et les livre plus directement et plus immédiatement à d'aveugles nécessités. D'après ce système l'histoire d'un peuple est écrite dans la configuration de son pays, dans les montagnes qui le soulèvent et les cours d'eau qui le traversent. Il assiste, témoin impassible ou victime impuissante, à des faits dont la force inéluctable l'écarte ou le brise, le pousse, le rejette en arrière ou le tient immobile.

Etudiée avec impartialité, l'histoire met en lumière autre chose. A la place du destin dont aucune force créée ne semble pouvoir entraver l'élan, elle met la volonté de l'homme, non-seulement la volonté qui peut choisir et varier sa détermination, mais encore celle qui échappe aux motifs d'intérêt, de prudence, de sentiment, de devoir, ou se laisse conduire par eux et entreprend contre les difficultés du dehors, contre les oppositions de la nature et de la société, la lutte longue, pénible, douloureuse, souvent terminée par une victoire. Le hasard, quoiqu'en disent Hérodote et Tacite <sup>(11)</sup>, n'est pas toute l'histoire, il ne règne pas sur les hommes, il n'est pas la raison dernière de tous les événements. L'homme est roi, roi du monde intérieur, des sollicitations de la volupté, des éblouissements de l'orgueil, des

---

<sup>(10)</sup> *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* (1784-1791). Ouvrage traduit en français par Edgar Quinet (1827). Cf. Livres VI—XI.

<sup>(11)</sup> Herod. Hi t. I. 32, VI. 49.—Tac. Ann. VI. 22.

frémissements de la colère; roi du monde extérieur, dont il connaît et conduit les forces aveugles. Quand il en est la victime, quand les catastrophes accumulent les ruines autour de lui, il ne reste impassible que parce qu'il a été fort et tenace, c'est-à-dire parce qu'il s'est servi de sa liberté pour lutter contre les obstacles élevés sur sa route <sup>(12)</sup>.

\* \* \*

Vue de ces hauteurs, l'histoire ne saurait être qu'intéressante et instructive. Le théâtre qu'elle offre aux yeux est immense. Les acteurs s'y meuvent, s'y coudoient et s'y mêlent, dans le libre jeu de leurs facultés. Par delà les scènes qui se suivent et modifient en la développant la situation première, on cherche, on entrevoit, on devine, on voit le dénouement.

Mais pour qu'il en soit ainsi il est nécessaire que la science recueille, contrôle et ordonne les matériaux dont l'histoire se servira. Car l'histoire est une science.

L'antiquité ne l'a pas comprise de cette manière. Elle en a fait un genre littéraire, dans le sens étroit du mot. Suivant la parole de Tacite, elle a été "*la conscience du genre humain*", une sorte de morale en exemples.

Ce n'est pas que les anciens n'aient eu une haute idée de l'histoire et de sa mission. Loin de là. Ecoutez Cicéron résumant la Grèce et Rome: "Elle est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, la maîtresse de la vie, la messagère de l'antiquité" <sup>(13)</sup>. Leur tort a été de fausser son rôle en voulant trop l'élever et trop l'étendre. Aussi eurent-ils un souci médiocre de la vérité, cherchant plutôt à intéresser et à plaire, mettant sur les lèvres de leurs héros des harangues qui ne furent jamais prononcées et qui n'étaient, au fond, qu'un exercice de style.

---

(12) Horace, Odes III.

(13) De Oratore II.

Il n'en est plus ainsi. On demande aujourd'hui à l'historien d'étudier les faits sérieusement et impartialement.

Il les étudiera sérieusement en s'attachant avant tout à la vérité. Il la cherchera et s'efforcera de la mettre en lumière, quels qu'en soient le caractère et la portée, quels que soient les sentiments ou les intérêts qu'elle flatte, les causes qu'elle paraisse servir.

A lui de scruter le passé, d'en explorer les arcanes et d'en illuminer les ténèbres. Des sciences nouvelles, véritables lampes de mineur, l'aident efficacement dans ce travail : *l'archéologie* lui remettra sous les yeux les instruments et les objets matériels des âges disparus : temples, colonnes, tableaux, portraits, gravures, statues, vases peints, armes, outils, monnaies ; *l'épigraphie* déchiffrera pour lui les inscriptions sur pierres, briques, terres cuites, métaux ; avec la *paléographie* il lira les vieux manuscrits, papyrus, palimpsestes, parchemins, chartes ; avec la *diplomatique* il étudiera les diplômes, chartes, contrats et autres documents de ce genre, tandis que la *critique des sources* lui apprendra à établir l'authenticité, la date, la provenance, en un mot la valeur des imprimés ou manuscrits : lettres, mémoires, chroniques ; enfin, par la *chronologie* et la *géographie* il situera dans le temps et l'espace les événements qu'il raconte.

Il n'est pas toujours facile, même avec ces puissants moyens d'investigation, d'établir un définitif départ entre le vrai et le faux. Aussi les historiens les plus consciencieux se sont-ils trompés. On ne leur reprochera jamais toutefois ces erreurs involontaires si dans leurs récits ils sont demeurés impartiaux, donnant aux époques et aux pays, comme aux personnages qui y ont agi, ce à quoi ils avaient droit. Au terme de leurs travaux ils pourront écrire d'eux-mêmes avec Saint-Simon, mais plus justement que lui : "J'ai été infiniment en garde contre mes affections et mes aversions, et encore plus contre celles-ci, pour ne parler des uns et des autres que la balance en main, non-seulement ne rien outrer, mais ne rien grossir, m'oublier, me défier de moi comme d'un ennemi, rendre une exacte justice et faire surnager à tout la vérité la plus pure <sup>(14)</sup>".

(14) T. II. Conclusion.

Pour l'historien donc, il faut l'étude objective des faits, sans fantaisie, sans passion, sans idées préconçues. Que les haines politiques, le parti pris, la crainte de déplaire, le désir de plaire n'obscurcissent jamais son regard, n'endorment jamais sa conscience et ne l'amènent jamais à travestir les faits, à dénaturer les caractères, à violenter les documents et à les accommoder à des thèses préconçues.

Fénelon exigeait de l'historien un tel désintéressement qu'il lui demandait de n'être d'aucun temps et d'aucun pays et, quoique Français, de traiter de la même manière la France et l'Angleterre, Talbot et Duguesclin <sup>(15)</sup>. Taine et Fustel de Coulanges vont plus loin encore. Ils voudraient qu'on racontât le mal, la souffrance, la guerre, avec la sérénité et l'indifférence du savant décrivant les cataclysmes de notre planète ou les métamorphoses d'un insecte <sup>(16)</sup>.

Cette neutralité absolue n'est pas possible. Les événements qu'on raconte touchent à des sentiments qui nous sont chers, sentiments dont ils furent l'affirmation salutaire ou la négation destructive : amour de la patrie et de la famille, amour de la religion et de la justice. L'histoire ne serait plus un tribunal, si tous, coupables et innocents, bourreaux et martyrs, persécuteurs et victimes, n'obtenaient d'elle qu'un regard indifférent. Il lui faut louer et blâmer, marquer d'un stigmatte indélébile le vice, même heureux, entourer d'une auréole la vertu, même méconnue. Notre besoin impérieux de justice demande qu'elle soit non seulement un trône et un autel mais encore un échafaud et un pilori et que la honte qu'elle réserve soit comme la gloire qu'elle donne : immortelle.

\* \* \*

Pour venir après la science l'art n'aura pas moins son tour. Thiers n'avait qu'à moitié raison quand il disait : "N'ayez qu'un

(15) Lettre pour les occup. de l'Acad. Franc., VIII.

(16) L'ancien Régime—pref.—Inst. pol. de l'anc. Fr.

souci, celui d'être exact. Etudiez bien, puis appliquez-vous à rendre scrupuleusement. Allez, allez toujours comme le monde; ne songez qu'à être vrai et vous aurez été ce que sont les choses elles-mêmes, intéressant, dramatique, varié, instructif, pittoresque". — Il y a, en plus de cette érudition, une part assez large à faire à l'imagination qui voit, peint et donne aux choses mortes la fraîcheur et l'animation de la vie; à la puissance d'évocation qui met à la place des dates insipides et des faits sans relief une réalité précise, dramatique et vivante. Alors le passé revit vraiment. L'histoire d'un peuple n'est plus seulement celui de ses maîtres, de ses ministres, de ses généraux, de ses grands hommes et des événements extérieurs qui le mettent en évidence, c'est aussi celle de ce peuple lui-même avec ses idées, ses moeurs, ses institutions. Il est là sous nos yeux, il parle, il marche, il entre au théâtre, il s'amuse sur la place publique, il s'habille, il mange, il achète, il voyage. Chaque événement qui le concerne devient autre chose qu'un rendez-vous de lieux communs et de banalités. Les détails précis, groupés ici en faisceaux lumineux, distribués ailleurs en tons plus adoucis, donnent aux scènes les plans et les arrières-plans où les choses coordonnées dans une savante harmonie gardent leur valeur relative. L'impression qui s'en dégage est la plus juste, celle qui frappe l'âme et qui se garde.

Les poètes font ainsi. D'un mot, d'une image, avec une incomparable intensité de couleur et de vie, ils peignent un paysage, un état de la nature. La vision qui les attire leur suggère les mots colorés et sonores. On regarde avec eux les éléphants qui passent :

Comme une ligne noire, au sable illimité (17).

Avec Antoine, penché sur Cléopâtre, on voit :

.... dans les larges yeux étoilés de points d'or,  
Toute une mer immense où s'enfuient des galères. (18)

---

(17) Leconte de Lisle—Poèmes barbares.

(18) De Herédia—Les trophées.

Michelet fut souvent, presque toujours plutôt, ce poète. Il a fait de l'histoire une résurrection, une évocation magique du passé, une éblouissante apparition des époques disparues. Artiste plus que nul autre, il voit et il fait voir, d'un seul coup d'oeil, et comme à la lueur d'un éclair, un personnage, une race, un siècle. Par sa passion débordante, son lyrisme puissant; par son style où tout bouillonne, sursaute, écume, et dont les phrases impatientes et fiévreuses, se chargent d'ellipses, d'inversions, de métaphores, il donne la vie à tout ce qu'il raconte, il fait mouvoir les masses comme les individus, il personnifie, alors qu'il les transforme en des entités agissantes, les idées abstraites de progrès, de justice, d'amour fraternel. Sa narration devient un drame, mais un drame où il est acteur et où il anime tout de son exaltation frémissante. Magicien, rêveur visionnaire, il est tout cela; mais il est surtout poète, avec des ailes aux pieds s'il n'a pas toujours le flambeau à la main.

Est-il nécessaire d'ajouter que ces dons merveilleux ont été souvent, chez lui, gâtés, rendus inutiles ou dangereux, par d'incontestables défauts? Ses hypothèses hasardeuses, ses personnalités haineuses, l'acuité malade de ses impressions ont fait de lui, beaucoup trop souvent, un pamphlétaire plutôt qu'un historien. Sa pitié mal distribuée, ses cris de colère, ses ironies et ses dithyrambes ne seront jamais, aux yeux de l'impartiale histoire, les jugements de la justice et de la vérité.

\* \* \*

J'ai fini. Hauteur de vues, science, impartialité, art: voilà pour moi l'histoire. J'ai ainsi l'idée d'un temple aux vastes proportions, où tout s'harmoniserait de la base au faite, et où s'abriterait à l'aise l'idée maîtresse du monde: "celle qui tient du haut des cieux les rênes de tous les royaumes". Ce serait la basilique idéale: le portique de Reims, la nef d'Amiens, le chœur de Beauvais! J'éprouverais à la contempler l'enthousiasme confinant à l'extase, ressenti jadis, quand, du fond de la place du Döm, à Cologne, longtemps, bien longtemps, sans dire

un mot à mon compagnon de voyage, parce que tous deux nous ne savions que dire, j'ai admiré par-dessus la masse énorme de la cathédrale l'élanement de ses flèches élégantes et légères, travaillées comme une dentelle. Ce monument, Polybe, Thucydide et Tacite l'auraient élevé dans l'antiquité; de nos jours, c'eût été le travail d'un Guizot catholique, d'un Taine et d'un Michelet croyants. Qui l'élèvera chez nous? *Exoriare aliquis!*

*Henri Gauthier, p. s. s.*

## Ces Pauvres Orateurs !

---



UN fort contingent de missionnaires s'est déjà répandu à travers villes et campagnes, pour y annoncer des vérités supérieures, y faire entendre de solennels avertissements : l'urgence du devoir pascal, la nécessité pour tous de la pénitence et l'obligation pour plusieurs d'un prompt retour à une vie honnête et pieuse. Plus nombreux que par le passé, car le mouvement de la prédication s'accroît singulièrement dans notre province, ces hommes seront, pour un temps, placés en vedette, objet tour à tour d'admiration plus ou moins instinctives et de critiques plus ou moins justifiées. Lequel parmi les auditeurs, homme, femme, ou jeune fille, esprit orné ou inculte, profil grave ou minois effarouché, ne se hâte, en sortant de l'église ou de retour à la maison, de formuler sur *les Pères* un jugement absolu, définitif ? Ces derniers ne sauront jamais, bien qu'il en revienne toujours quelque chose au presbytère, la diversité comique des quelques milliers de sentences prononcées contre eux. Et, si un bonheur tranquille est toujours le fruit d'une certaine ignorance, rendez grâces au Ciel, apôtres mes frères, de vous épargner ce surcroît d'émotions.

La critique populaire des orateurs sacrés me semble offrir, à côté d'aspects plaisants, des inconvénients sérieusement regrettables. On y apporte une désinvolture glissant parfois jusqu'au mépris. Comment bénéficier, au point de vue surnaturel, d'une parole qu'on écoute avec des oreilles de chair, et qu'on apprécie selon les règles d'une rhétorique profane et les exigences du goût mondain ? Mais je veux prouver que la rhétorique profane et le goût mondain tombent eux-mêmes dans le faux et l'in-



juste. Ils oublient que l'art oratoire est de tous le plus ingrat, et qu'avant de juger celui qui parle en public, il convient d'entrer dans son personnage, et d'examiner la triste situation que les circonstances lui font toujours. On acquiert le droit de juger l'orateur à condition de le plaindre; et l'affirmation paraîtra moins étrange, si l'on me permet d'exposer ici certaines vues théoriques inspirées par la réflexion plutôt que par l'expérience.

Il faut plaindre un personnage sans cesse voué, dans l'exercice de ses fonctions officielles, aux compromis nécessaires, c'est-à-dire aux pratiques accommodements par lesquels on consent à n'avoir raison que sur un point, quand on a raison sur toute la ligne. Or, qu'est-ce que la fonction de l'orateur, sinon un compromis avec l'art littéraire, et parfois, avec l'idée elle-même? Et ce double compromis est nécessité par un troisième: le compromis avec l'auditoire.

On connaît le mot de Saint-Marc Girardin: "Le style gâterait le journal". Cet aphorisme avait le don, comme bien l'on pense, d'exaspérer Théophile Gautier. Mais l'éminent publiciste voulait simplement faire entendre que la rédaction d'un fait divers ou d'un article de tête, bien loin de les nécessiter, répudie, au contraire, presque tous les moyens du grand art; que l'écrivain journaliste doit sacrifier, en général, la période au style net et coupant, la nuance au trait, l'expression noble au mot roturier; et, ma foi, j'estime qu'il avait raison. Le style — avec l'infinie variété de ses ressources: abstraction, demi-teintes, nouveautés, symbolisme, fantaisies verbales; avec l'infinie variété de ses exigences: émotion rare et contenue, adéquation des termes et de la pensée, pieuse horreur du déjà dit, détours et retours savamment calculés,—le style gâterait le journal comme il gâterait le discours. Encore le lecteur insuffisamment averti peut-il à volonté s'interrompre et reprendre une phrase, ouvrir un dictionnaire ou consulter un voisin. Mais l'auditeur, obligé de suivre les idées dans leur vol, pressé d'applaudir et de trépigner, ne connaît pas ces atermoiements. Et tout vocable somptueux qui n'a point sa portée précise, toute période inspirée dont la fin fait oublier le commencement, diminue pour autant l'effet calculé. Le genre oratoire supporte

et comporte "la médiocrité", disait Brunetière, certaines fautes de style, dirons-nous plutôt, car on n'est pas tenu de suivre jusqu'en ses paradoxes l'éminent critique parisien. Le genre oratoire admet et réclame les procédés grossissants, les formules interrogatives, la concrétisation à outrance, les répétitions. Vous serez un parfait orateur, à condition d'être un littérateur imparfait. Pour soulever un auditoire, le déplacer, pour ainsi dire, et le porter, sur les ailes du verbe, à des hauteurs précises ou vers un point déterminé, il faut renoncer aux attrayantes complications de la forme, aux jongleries des professionnels, aux modes régnantes, et parfois même, aux trouvailles légitimes. Il faut se résigner à passer pour antique aux yeux de certains. Du haut de la tribune, en général, ce que l'on a si gentiment appelé "*dernier cri*" n'est pas entendu.

L'auditoire, je le répète, n'a pas le temps de saisir la pensée fuyante et gazée du styliste, et, dans la plupart des cas, il s'y trouve insuffisamment préparé. En faisant exception pour le monde ecclésiastique, les milieux universitaires et certains meetings d'occasion, où trouver, en Canada et ailleurs, un auditoire de culture uniforme et de parfaite homogénéité intellectuelle? Que faire, alors? Varier sa manière et son style, pour atteindre tantôt l'un, tantôt l'autre des écoutants? Parler divers langages appropriés, pour les différentes galeries? Ce serait déjà un compromis, mais combien naïf, et ridicule, et sans effet.

Il en est de plus honorables, et, de tout temps, on a vu se produire de singuliers efforts pour opérer la réconciliation de l'éloquence avec la littérature. Le discours académique est né de là, et le discours académique, au degré de perfection atteint depuis vingt ou vingt-cinq ans, pourrait bien offrir la solution espérée, du moins dans les circonstances où ce noble genre n'est pas encore ostracisé. Si l'on remonte plus haut qu'à vingt-cinq ans, le discours académique devient proprement une horreur, une horreur jugée et condamnée; quelque chose de froid, guindé, compassé, recouvert en entier de khol et de fard; une sorte de *quoiqu'on die* roucoulé dans toutes les gammes, apte à faire pâmer les Philamintes de tous les temps, mais en revanche, insupportable aux amis de la vérité et de la beauté. Par bonheur, ce genre désuet n'a plus de quoi vivre; à vrai dire, il

n'existe plus. Le discours académique tel qu'applaudi de nos jours, et, en particulier, sous la coupole de l'Institut de France, est une tout autre création. Sobriété, naturel, distinction, émotion fugace, profondeur d'analyse apparaissent dans la tonalité générale de ces harangues. Le trait doctrinal y abonde, et parfois, l'anecdote suggestive y montre son visage rieur et pointu. On y retrouve le morceau de bravoure, les envolées de rigueur et le "couplet" final. C'est charmant. Qui ne s'est délecté à la lecture du triomphal *Discours de réception* d'Edmond Rostand, prononcé le 4 juin 1903? Gourmets de l'éloquence ou fervents de l'écriture artiste, chacun avait sa part et la trouvait fort belle. Une des idées saillantes était l'influence du théâtre sur la vie nationale. La série des arguments perdait toute sècheresse et gardait toute vigueur, enveloppée qu'elle était dans l'or fluide des mots jolis. Et le poète jetait en conclusion, d'un air détaché, au récit des témoins, cette phrase eurythmique et dansante: "Il y a des paroles qui, "prononcées devant des hommes réunis, ont la vertu d'une "prière; il y a des frissons éprouvés en commun qui équivalent "à une victoire; et c'est pourquoi le vent qui sort du gouffre "lumineux et bleuâtre de la scène peut aller faire claquer les "drapeaux!" Plus récente encore, l'admission de Maître Henri Barboux au rang des Immortels signifie davantage, parce que le célèbre avocat n'est l'auteur que de ses plaidoyers. Figure sèche et austère comme un article du Code, il n'a de magnifique et d'un peu redondant que sa parole. Le discours de celui qui avait toujours plaidé comme un académicien nous a révélé un vieil amant des lettres "resté docile à leurs doux et pénétrants conseils". Il peut le nouer comme un bouquet pour couronner son oeuvre.

Avouons cependant que le triomphe du genre académique devient relativement facile, en présence d'un auditoire proprement versé dans l'art et non moins académique, anxieux de vibrer, conquis d'avance et décidé à tout comprendre, à souligner la moindre allusion, à consacrer par des applaudissements les "effets" que l'orateur a calculés depuis des mois. Encore serait-il bon d'observer que, le lendemain du discours, on a soin d'en découper le compte rendu dans un journal: histoire de conser-

ver le document, mais aussi, pour en jouir à tête reposée, et... comprendre enfin.

Ce n'est pas dans nos églises, ni sur les places publiques, ni dans l'arène parlementaire qu'on peut grouper un auditoire de culture aussi intense. Voilà pourquoi le genre sélect des orateurs artistes n'y prévaudra jamais. Là comme ailleurs, on doit s'efforcer de réconcilier la parole vécue et la parole écrite. Mais ceux qui ont l'habitude de "lancer un mot dans le peuple", comme dirait un brave curé de mes amis, savent bien qu'un effort trop accusé dans ce sens ne peut s'exercer qu'au détriment de la persuasion. Périlleuse alternative qui, malgré tout, devrait inciter nos tribuns populaires à présenter leurs boniments dans une tenue plus digne, et nos prédicateurs à mieux élaborer leurs sermons de retraite, leurs grands et petits carêmes. En renonçant aux agréables fantaisies du style, on n'est jamais tenu de sacrifier les droits de la langue. Le plus fruste auditoire soutient et réclame un langage plus pur et plus relevé que le sien. Comme l'expression française, le mot juste a droit de cité dans le discours moderne. L'exagération oratoire, *modus oratorius*, est en considérable défaveur aujourd'hui; et j'ose espérer que plus tard, dans je ne sais combien d'années, les publics méfiants et avertis sauront contraindre un habile discoureur à user de prudence concise jusque dans les sujets de politique et de morale, à n'employer que des formules adéquates enveloppant la pensée tout entière, y adhérant comme au ligneux des arbres les couches concentriques de l'aubier. Voilà un champ fertile ouvert à de patients labeurs, sans compter les "ornements du discours" qui s'achètent beaucoup plus cher qu'autrefois. En somme, la vraie éloquence n'admet point l'orchestre littéraire au grand complet, mais elle sait au moins faire chanter quelques instruments.

Tout le problème est là. Le compromis avec l'idée devient facile à qui possède un langage souple, imagé, de preste allure, un vocabulaire étendu dont il sache faire emploi judicieux, suivant les circonstances. Il y a longtemps qu'on le répète, toutes les idées peuvent se traduire en style écrit ou parlé, du moins toutes "celles que l'on conçoit bien". Déjà, si nous révo-  
nons avec des fantômes, nous pensons avec des mots; aussi long-

temps que l'idée n'a pas trouvé sa forme verbale, elle demeure incomplète, elle tient de la sensation et du rêve; mais elle s'achève en beauté diaphane par l'expression choisie. Et cependant, et de nouveau, apparaît ici l'incontestable avantage de l'écrivain sur l'orateur. La science technique et l'art lui-même, dans sa partie technique et savante, ont un vocabulaire spécial et des formules consacrées dont l'écrivain peut faire usage si bon lui semble. Cela sied fort bien dans une revue et ne dépare point le roman. Mais l'artiste conférencier, le théologien orateur ou le médecin propagandiste, aux prises avec un auditoire composite qu'il s'agit au moins d'intéresser et l'exacte théorie figée dans des formules aussi barbares que définitives, ne sauraient explorer jusqu'aux ultimes confins de la science. Il y a là comme un domaine réservé dont il est malaisé de fixer les limites. Que de fois l'orateur est forcé d'éliminer l'argument scientifique et probant, pour recourir à des vues morales beaucoup moins sérieuses, enfantines, oserai-je dire! Et n'avez-vous point remarqué que, même en dehors des sujets d'ordre technique, il est à peu près impossible d'exposer à nos communs auditoires une série d'idées générales?

Vous allez me citer à l'encontre l'exemple et le nom d'illustres vulgarisateurs: un Claude Bernard, un Brunetière, un Monsabré? Personne ne les admire plus que moi. Mais une réserve s'impose, et de majeure importance: sitôt que ces maîtres ont abordé certaines régions où seuls des initiés pouvaient les suivre, ils ont parlé pour être lus; ils comptaient sur le "recueil" destiné à prolonger l'écho de leur voix, à rayonner plus tard et plus loin leur influence. Les deux célèbres conférences de Monsabré sur les "processions divines" furent prononcées devant un public inférieur à celui de Lacordaire comme intelligence et comme culture générale: anciens magistrats, membres en vue de la Société de Saint-Vincent de Paul et des cercles catholiques, puis, une foule de braves gens. Si le dominicain, malgré l'aspérité du sujet, malgré saint Grégoire de Nazianze qui veut qu'on honore les processions éternelles par un respectueux silence, osa ce tour de force de les exposer en toute rigueur théologique, c'est qu'il savait qu'on achèterait ses discours à la porte de l'église, et que, plus tard, des milliers d'ec-

clésiastiques seraient ravis de pouvoir feuilleter saint Thomas dans un texte français. Quelques trente ans auparavant, à Metz et à Bordeaux, Lacordaire avait chanté la Trinité sur un mode à la fois plus inspiré et plus accessible : mais lui!! "Premier orateur de l'époque par la hauteur des vues et l'essor des idées, par la nouveauté et souvent le bonheur de l'expression, par la vivacité et l'imprévu des mouvements, par l'éclat et l'ardeur de la parole, par l'imagination et la poésie qui s'y mêlent, Lacordaire est l'honneur de l'éloquence, il est de ceux qui révèlent et rehaussent la tradition." (Sainte-Beuve). En sa qualité d'être unique, ce triomphateur vient confirmer la loi commune vouant les serviteurs de la parole à des luttes sans issue, à des compromis sans gloire que seul justifie leur audacieux esprit de conquête et d'apostolat.

...Les missionnaires sont partis. Accueillez-les avec un respect nuancé de pitié. Formez-vous en groupe fidèle et compact au pied de leur chaire. Chacun d'eux a résolu de façon courte ou longue le problème de l'orateur ; mais sa parole est un aliment que saint Augustin compare à la divine Eucharistie. Que le corps de Jésus-Christ vous soit servi dans un ciboire étincelant ou sur une patène dédorée, c'est toujours la même nourriture ineffable.

*M.-A. Lamarche, o. p.*

## Du Rôle des Méthodes Scientifiques dans la Fabrication et dans l'achat des Matières Industrielles

---



L'INFLUENCE de la science sur l'industrie moderne est connue, aussi est-ce moins à proprement parler la science que la méthode scientifique qui nous occupera dans ce qui va suivre.

La grande industrie est née au début du 19<sup>e</sup> siècle lorsque les sciences expérimentales furent en possession de leurs premiers résultats certains. Les industries chimiques datent du jour où dans les laboratoires on a su classer et analyser les corps de la nature. Les recettes empiriques des alchimistes disparurent avec leurs chimériques entreprises; on ne chercha plus à faire de l'or avec du soufre et de l'étain, mais on fit les carbonates, les acides, les savons. Plus récemment les industries de la chimie de synthèse qui ont révolutionné la teinturerie, qui nous fournissent actuellement des engrais azotés par la fixation pure et simple de l'azote atmosphérique, et qui nous promettent dans un avenir tout proche la fabrication économique de l'alcool en partant du carbure de calcium, ont dû leur merveilleux essor aux premières expériences de Berthelot et aux travaux patients de cette armée de chimistes que l'Allemagne entretient dans ses laboratoires industriels.

De même aucune industrie ne doit davantage aux recherches scientifiques, que l'électricité. La découverte des lois de l'électro-magnétisme a été le point de départ de l'industrie électrique. Plus tard venue que les autres, cette industrie n'a pas eu à se débarrasser des méthodes empiriques, et il ne viendrait jamais à l'idée d'un constructeur de dynamos d'étudier un mo-

dèle nouveau sans le soumettre préalablement au calcul. Notre esprit s'est tellement habitué au développement des applications électriques que personne ne songe à s'étonner du merveilleux des découvertes que les laboratoires nous apportent chaque jour. Quelle chose serait plus propre cependant à frapper l'imagination que la télégraphie sans fil ! Son apparition n'a pas provoqué plus d'enthousiasme que l'abaissement du prix du port de lettres, tant chacun de nous a le sentiment que cela devait arriver parce que nous possédons dans la science un instrument puissant de progrès.

Ce n'est pas seulement à ces découvertes de la science que l'industrie doit ses succès, c'est aux méthodes mêmes de la science qu'elle doit de vivre. L'usine moderne ne peut pas plus se passer de son laboratoire qu'elle ne se passe de ses machines ou de ses capitaux.

Il faut tout d'abord définir en quoi consiste la méthode scientifique appliquée à la fabrication des matières industrielles. La base fondamentale est la croyance inébranlable au déterminisme, à la dépendance des phénomènes naturels. Mais encore faut-il préciser. La philosophie classique dit : Rien ne se produit sans cause ; et la méthode expérimentale est basée sur la recherche de la cause. On doit remplacer cette notion trop simple par une notion plus vraie. Il n'y a pas de cause proprement dite d'un phénomène déterminé ; et Taine l'avait pressenti quand il demandait la cause de l'ébullition de l'eau. "La température de 100°, répondait-on". Non, ajoutait-il, car si on abaisse la pression, l'eau va bouillir sans que vous ayez besoin de porter l'eau à 100°.

Prenons un autre exemple. Une barre d'acier de 1 cm 2 de section est chargée d'un poids de 3,000 kgs. Ajoutons une charge nouvelle de 200 kgs, la barre se rompt. Pour tout le monde il semble que la cause de cette rupture est la surcharge de 200 kgs qu'on a eu l'imprudence d'ajouter. Cela est si peu vrai que si nous imaginons que cette pièce d'acier appartient à un pont métallique et que la rupture de cette pièce ait entraîné celle de tout l'édifice, une commission sera nommée pour rechercher la cause de l'accident. Elle pourra arriver à des con-



clusions bien différentes :

1) La pièce a été chargée au-delà des limites raisonnables. On a eu tort d'ajouter les 200 kgs cause de tout le mal.

2) La pièce était trop mince. Au lieu d'avoir 1 cm 2 elle aurait dû avoir le double. La cause est dans la faiblesse de la section.

3) La pièce était de mauvaise qualité. L'usine devait fournir un acier résistant : 34 kgs par mm. carré et la barre n'a résisté qu'à 22. La cause est dans la mauvaise qualité de l'acier.

En réalité il ne faut pas employer ce mot de cause qui semble diviser les phénomènes de la nature en deux catégories d'essence différente : les causes et les effets. Chaque phénomène dépend d'autres phénomènes antérieurs ou concomitants que l'on appelle facteurs. La résistance à la rupture d'une poutre dépend de la section, du moment d'inertie de sa section, de la composition chimique du métal, des traitements thermiques qu'a subi antérieurement le métal, etc. Le phénomène sera entièrement étudié quand chacun des facteurs qui le déterminent pourra être mesuré et traduit par des chiffres. En langage algébrique on exprimera ce fait en disant que la grandeur du phénomène considéré Z est une *fonction déterminée* d'un nombre limité de variables indépendants x, y, z, ce qu'on écrit :

$$Z = f(x, y, z)$$

Chaque fois que les facteurs x, y, z passent par la même valeur la fonction Z reprend nécessairement la même valeur. Si donc on arrive à déterminer la forme exacte de cette fonction on pourra calculer *a priori* les valeurs de Z correspondant à des valeurs quelconques de ces facteurs. On pourra dans l'exemple précédent calculer pour une pièce d'une forme et d'une longueur donnée, d'une composition déterminée et à qui on a fait subir un certain traitement thermique, à quel nombre de kilogrammes la rupture se produira et par suite quelle sécurité offrira cette pièce. Des expériences faites dans le laboratoire sur des parties prises dans le lingot ou la pièce métallique permettront de remplacer par des données plus faciles à traduire en chiffres l'influence de certains facteurs, comme le traitement

thermique qu'il est difficile de faire rentrer dans une formule.

Dans un problème industriel la véritable méthode scientifique ne consiste donc pas à surveiller et à mesurer seulement un des facteurs, le plus visible ou le plus facilement accessible. Elle doit tenir compte de *toutes* les variables, en isolant successivement chacune d'elles de façon à bien en étudier l'influence propre sur le phénomène considéré. Il y a un siècle on ne pesait même pas les matières qui entraient dans la composition d'un bain métallurgique; de même les verriers procédaient à la charge de leurs fours en suivant de vieilles recettes. Aujourd'hui personne ne songerait à estimer à l'oeil les quantités de matière à mettre en opération et les pesées sont partout jugées indispensables. Bien plus on a recours à tout l'arsenal de l'analyse chimique: la fabrication est suivie au laboratoire par des méthodes d'une précision souvent hors de proportion avec le résultat à atteindre. A chaque coulée d'un haut fourneau un échantillon du laitier et un échantillon de la fonte sont prélevés et envoyés au laboratoire, qui deux heures après retourne au chef de fabrication la teneur en chaux, magnésie, fer, silice du laitier, la teneur en carbone phosphore, soufre, etc... de la fonte. Si une variation de la composition ordinaire est signalée, immédiatement l'ingénieur prend les dispositions nécessaires, modifie les charges, règle le débit de vent, etc., de façon à ramener la fabrication à son allure normale.

Mais ce n'est là qu'un des facteurs du problème industriel, le facteur composition chimique.

Dans l'industrie du verre, par exemple, la composition du bain n'est pas tout. D'autres facteurs interviennent, entr'autres:

La durée de l'opération;

La température de l'opération;

La température des gaz circulant au-dessus du bain.

Un maître verrier qui voudrait sortir de sa fabrication traditionnelle en n'étudiant que la variation de composition de son bain, passerait par une période extrêmement longue de tâtonnements avant de régler son four pour sa nouvelle fabrication. S'il veut faire un verre plombeux, il pourra essayer toutes les variantes possibles de composition avant d'obtenir un résultat satisfaisant, s'il ne prend pas soin de maintenir des fumées oxydantes au-dessus de son bain.

Certaines industries sont restées stationnaires parce qu'elles ont toujours été réfractaires aux méthodes scientifiques. Les innovations qu'on y essayait d'introduire manquaient d'idées directrices: on parlait d'idées *a priori* insuffisamment justifiées, on ne tenait pas compte de toutes les variables qui entraient dans la fonction étudiée. Deux exemples cités par M. Henry Lechatelier à qui l'industrie doit beaucoup de ses méthodes de mesure, montrent une application fructueuse de ces idées.

“Invité un jour, dit M. Lechatelier, à l'inauguration d'un nouveau système de four, j'arrivai 48 heures après la mise en feu pour le trouver en pleine marche. On devait atteindre la fusion de l'acier 1600°, et quand j'arrivai on n'était pas encore au rouge. L'insuccès paraissait complet. Le constructeur du four sans se décourager m'assura que le lendemain cela irait mieux; on faisait venir une locomobile et un ventilateur pour envoyer plus d'air, le four évidemment manquait de tirage. Je me permis de faire remarquer qu'une analyse de gaz renseignerait sur la marche du four d'une façon plus certaine qu'une simple appréciation à l'oeil. L'idée parut originale mais juste. En une demi-heure l'analyse était faite et elle montrait un énorme excès d'air. On baissa le registre de la cheminée et quelques heures après le four était définitivement parti vers sa marche normale.”

“Une autre fois je fus appelé en consultation pour un vieux four ne marchant pas. On proposait de reconstruire une cheminée énorme à la place d'une cheminée déjà très grande. Je demandai avant toute décision une étude méthodique du fonctionnement de la cheminée avec mesure précise de tous les facteurs du problème, c'est-à-dire:

Dépression à la base de la cheminée;

Vitesse des fumées;

Température;

Composition chimique.

La dépression fut trouvée de 25 m/m, c'est-à-dire très suffisante et rien ne justifiait l'élévation proposée de la cheminée. La vitesse des fumées était de deux mètres, c'est-à-dire très faible, et si on voulait changer le diamètre de la cheminée il eut

mieux valu le diminuer que l'augmenter. Par contre la température et la composition des fumées étaient tout-à-fait anormales. Il y avait 14 % d'oxygène indiquant un très grand excès d'air et par suite la température était trop basse. Il fut alors décidé de suivre de proche en proche le courant gazeux en faisant en chaque point des mesures de dépression et des analyses chimiques. On reconnut facilement des rentrées d'air provenant de fissures dans la maçonnerie qui avaient paru négligeables. Les réparations indispensables faites, la proportion d'oxygène dans les fumées tomba à 6 %. Il fut impossible de descendre plus bas, le reste de l'air rentrait à travers les briques, poreuses à chaud.

Le four ne marchait toujours pas, son allure restait trop lente. L'étude des dépressions faite de proche en proche montra l'existence d'une résistance énorme à la circulation des gaz entre l'intérieur du four et le carneau allant à la cheminée. Il s'agissait d'un four Hofman et en surveillant l'empilage des briques on s'aperçut que les chargeurs les collaient contre les carneaux sans laisser aucun passage aux fumées. Le chargement fut rectifié et le four reprit instantanément sa marche normale."

L'application de la méthode scientifique à l'industrie consistera donc d'une part à déterminer la forme exacte des fonctions qui rattachent les conditions déterminantes au but poursuivi; d'autre part à mesurer toutes les grandeurs figurant dans ces relations.

La forme de la fonction résultera d'expériences, d'hypothèses vérifiées dans un nombre suffisant de cas, etc. Elle pourra varier suivant l'état de nos connaissances, s'augmenter de facteurs nouveaux qu'on avait négligé auparavant et dont une étude plus approfondie aura montré l'importance.

L'évaluation des grandeurs qui entrent dans les relations suppose d'autre part l'introduction systématique dans les usines de procédés de mesure. C'est en cela que va se traduire en définitive l'application de la méthode scientifique.

Aucune industrie ne peut échapper maintenant aux mesures de contrôle: c'est ainsi qu'une des branches les plus importantes de l'électricité est constituée par les mesures électriques, et

il y a dans les universités des professeurs spéciaux de mesures électriques. Chaque usine a son laboratoire de mesures, chaque pays son laboratoire officiel où s'étalonnent les instruments, où sont contrôlés en dernier ressort les machines nouvelles.

Des industries qui, comme la métallurgie, étaient encore il y a quelques années empiriques par beaucoup de points, font appel maintenant aux méthodes de mesures les plus variées. Une aciérie moderne comporte non seulement un laboratoire central mais des installations secondaires qui contrôlent toutes les parties de la fabrication. On ne se doute généralement pas de la science que doit posséder l'ingénieur métallurgiste et de la variété des méthodes de contrôle qu'il doit mettre en pratique. Une nomenclature descriptive de ces méthodes en fera comprendre l'importance.

1) *Mesures de qualités mécaniques du métal.* Ce furent les premières mesures introduites dans les aciéries. Elles étaient remplacées autrefois par des essais empiriques comme le pliage d'éprouvettes à chaud et à froid. D'après le nombre de pliages avant la rupture et l'angle de pliage, on déduisait toutes les qualités du métal. On fait maintenant toute une série d'essais déterminés: essais à la traction, à la compression, au cisaillement, essais de fragilité, essai au choc, essais de dureté superficielle. Les résultats se traduisent par des nombres et les usines livrent des aciers à 25, à 38 kgs de résistance au  $\text{cm}^2$ , par exemple.

2) *Mesures de composition.* — L'étude chimique des constituants des aciers montre le rôle du carbone, du silicium, du nickel... l'influence nuisible du soufre, du phosphore... Aussi tous les aciers qui sortent d'une usine sont-ils analysés; et on peut demander aux aciéries des aciers à teneurs déterminées, à 0,80 % de carbone, à 6 % de nickel. Dans le cours même de la fabrication pour les aciers fins, on suit les proportions par des analyses rapides au laboratoire qui permettent au chef de fabrication de modifier la composition du bain avant la fin de l'opération et de lui donner la teneur voulue.

3) *Etudes cristallographiques.* — Tout dernièrement on s'est aperçu que à une teneur en carbone bien déterminée ne correspondaient pas des propriétés mécaniques invariables, mais que

l'état dans lequel il se trouvait jouait un rôle important; par des méthodes qu'il fallait créer de toutes pièces on parvint à isoler les combinaisons fer-carbone. La combinaison  $\text{Fe}_2\text{C}$  fut appelée *cémentite*, la dissolution solide du carbone dans le fer fut appelée *martensite*. Tandis que la cémentite apparaît dans les aciers à haute teneur en carbone lentement refroidis; la martensite caractérise les aciers trempés, c'est à elle que les aciers trempés doivent leur dureté. Actuellement toutes les aciéries, les maisons de construction notamment d'automobiles, sont pourvues d'une installation de *métallographie*: les échantillons d'aciers sont polis avec soin, attaqués superficiellement par des réactifs appropriés et examinés par réflexion au microscope. Les phases apparaissent diversement colorées, diversement cristallisées. D'après leur nombre, leur importance, on peut conclure à certaines qualités du métal.

Les études métallographiques ont entièrement débrouillé dans ces dernières années les notions empiriques que l'on possédait sur les alliages métalliques. C'est aux découvertes faites sur les aciers spéciaux (alliages de fer avec du nickel, du chrome, du tungstène...) que l'industrie de certaines machines outils et celle des automobiles doivent leurs plus grands progrès.

4) *Mesure de température*.—Les aciers se comportent à l'usage de différentes manières selon qu'ils ont été soumis à l'action de températures différentes et à des traitements thermiques différents. Le plus anciennement connu de ces traitements thermiques est la trempé. Or il ne faut pas tremper tous les aciers à la même température; l'étude des températures de trempé n'est autre chose que l'étude des températures de transformation des constituants des aciers. Pour un acier à 0,25 % de carbone, la transformation de la *martensite* en *ferrite* commence à 850°. Pour un acier à 0,85 %, elle commence à 700°. De sorte que à la balance, aux machines d'essais mécaniques, au microscope, il faudra joindre un nouvel instrument de contrôle qui mesurera les températures élevées: le *pyromètre*.

Ce pyromètre ne servira pas uniquement à des études de laboratoire. Si c'est un pyromètre thermoélectrique, on pourra relier un galvanomètre central aux différents fours de l'usine;

un contre-maître plongera aux moments utiles le pyromètre dans le four et au laboratoire on lira la température sur le galvanomètre. Ce galvanomètre pourra même être enregistreur; on saura exactement pendant une période donnée quelles ont été les variations de température du four; on contrôlera ainsi automatiquement la fabrication.

5) *Mesures de pouvoirs calorifiques.*—L'usine reçoit des combustibles: coke et houille; il est bon qu'elle sache de temps en temps leur pouvoir calorifique. D'autre part il sort des hauts fourneaux un gaz combustible qu'on se garde bien de perdre: une partie sert à réchauffer le vent soufflé dans les hauts fourneaux, l'autre est employé à faire marcher des moteurs à gaz si bien que dans une fonderie moderne il n'y a de combustible acheté que celui chargé avec le minerai dans le haut fourneau. Or pour assurer une marche régulière de ces moteurs à gaz, il faut contrôler constamment la composition chimique et le pouvoir calorifique des gaz. Toute variation de l'un de ces deux facteurs doit être immédiatement découverte et signalée à l'ingénieur des hauts fourneaux.

6) *Mesure des pressions gazeuses.*—Le vent envoyé au haut fourneau doit être soufflé avec une pression déterminée. Tout dérangement dans l'allure du fourneau se traduira par une variation du facteur pression du vent et réciproquement. On devra donc faire des mesures de pression; en fait chaque machine soufflante, chaque appareil de récupération est accompagné d'un manomètre enregistreur. Il en est de même pour tous les fours dont le tirage doit être surveillé.

Parmi ces mesures, les unes seront faites de façon continue, d'autres périodiquement. Ce qui est important c'est qu'on n'en néglige aucune et surtout qu'on apporte dans leur interprétation un jugement droit.

L'application des méthodes scientifiques présente, en effet, un inconvénient grave que les partisans des méthodes traditionnelles et empiriques ne manquent jamais de signaler. Les erreurs que les méthodes scientifiques peuvent comporter sont énormes et n'ont pour ainsi dire pas de limite, quand l'ingénieur oublie les règles du simple bon sens. Si en calculant les dimensions

d'une pièce de charpente, on fait une erreur sur la place d'une virgule, on pourra être conduit à des dimensions 10, 100 ou 1000 fois trop faibles, alors qu'un peu de bon sens aurait fait reconnaître dans quel danger on se trouve. De même dans les méthodes de mesure ce n'est pas tout d'avoir des appareils perfectionnés, il faut encore en faire un usage judicieux. Au nombre des règles que le simple bon sens prescrit, une des plus essentielles est que lorsqu'on se propose d'étudier l'influence de la variation d'un facteur donné sur la grandeur d'un phénomène complexe, il ne faut jamais faire varier qu'un des facteurs à la fois en laissant les autres invariablement fixes. En fait cette règle est très fréquemment violée, le plus souvent par manque de réflexion, manque d'avoir analysé au préalable toutes les conditions du problème. Par exemple, si l'on veut étudier l'action d'une température élevée sur les propriétés de l'acier, il arrivera que, sans le vouloir, par suite de la présence inévitable de l'air, on brûlera le carbone de l'acier ainsi chauffé, et que l'on changera sans s'en apercevoir sa composition chimique. On attribuera ainsi à la seule température des variations dans les qualités de l'acier qui seront dues au départ du carbone, c'est-à-dire à des variations de la composition.

Si les méthodes scientifiques jouent ainsi un rôle considérable dans le contrôle de la fabrication des matières industrielles, c'est que les industriels eux-mêmes intéressés à l'abaissement de leur prix de revient et à l'augmentation du chiffre de leurs affaires, y ont somme toute trouvé leur compte. Mais il y a une autre classe de personnes qui n'est pas moins intéressée dans le bon emploi de ses capitaux, ce sont les consommateurs. Or personne n'est plus facile à tromper sur la qualité que le petit acheteur de matières industrielles. Avec sa réclame le fabricant arrive à lancer sur le marché et à faire accepter ses produits, non par leur excellence mais par l'opiniâtreté avec laquelle ils sont annoncés. Et ce fait ne se constate pas seulement pour des objets dont le prix est surtout réglé par la mode ou par l'appréciation personnelle, il se produit pour des objets dont les qualités sont susceptibles de mesures précises et dont les acheteurs sont des industriels. C'est ainsi qu'on peut voir



dans des journaux techniques des réclames dans ce genre: (*Engineering and Mining Journal, New York*) "Tout acier contient du manganèse. L'expression acier au manganèse n'est pas déposée, et tout acier peut être appelé acier au manganèse. L'acier au manganèse N\*\*\* (ici le nom de la marque) est un produit breveté et c'est le produit type (*the standard*). La marque N\*\*\* est brevetée; par suite tout autre acier qui sera offert comme acier au manganèse sera une imitation qui cherchera à usurper la réputation de l'acier au manganèse N\*\*\*".

On ne peut pas dire plus clairement à l'acheteur à quel haut prix on estime son ignorance. Il est faux d'abord de dire que tout acier contient du manganèse; la majorité des aciers n'en ont que des traces. D'autre part il est aussi impossible de breveter un acier dont l'unique propriété est de contenir du manganèse, que de breveter un bonbon parce qu'il contient de la vanille. Et l'annonce que la marque N\*\*\* est brevetée et qu'elle est le type (*the standard*) des aciers au manganèse, est un pur attrape nigaud.

Cette réclame est caractéristique de l'état d'esprit de l'acheteur qui croit avoir du bon parce qu'il a une marchandise brevetée. Peu lui importe les qualités réelles de la marchandise, car il s'en remet bénévolement au fabricant qui lui affirme sans rire que sa marque est la meilleure. Pour s'en rendre compte il suffit d'aller par exemple chez les marchands de fer de Montréal, et de leur demander des aciers à teneur en carbone ou à résistance déterminée. Chez presque tous on rencontrera une ignorance dédaigneuse de la signification de ces propriétés. Ils se contentent de vendre des fers à étiquettes rouges, bleues ou vertes portant des noms alléchants. Ils ont tout dit quand ils vous ont offert du "best" ou du "very best". Pour être juste il faut dire que l'un d'eux avoue qu'il voudrait bien connaître quelque chose dans tout cela, car il a souvent des ennuis avec les aciers qu'il livre et il n'y comprend rien. Quel beau jeu ont les usines pour écouler ainsi leurs produits!

Il ne s'agit là bien entendu que de la vente au détail et par petites quantités. Le gros industriel, les compagnies de chemin de fer, les administrations publiques qui achètent leurs aciers

pour des usages déterminés, imposent au contraire à l'acierie des conditions de réception fort étroites. C'est ainsi que le cahier des charges des chemins de fer français ne contient pas moins de 70 pages, dans lesquelles les essais de réception des fers de forge, fers plats, barres d'acier, tôles de chaudières, aciers fondus pour essieux, etc. . . sont minutieusement décrits, en même temps que les dimensions des éprouvettes, les procédés opératoires, la tolérance dans les résultats. Certaines des conditions de réception sont draconiennes, une série de 2 ou 3 essais malheureux fait rebuter tout un lot.

L'industrie métallurgique livre donc à ces gros clients des produits de qualité bien déterminées et les prix payés sont en raison directe de ces qualités; un acier à 55 kg sera payé plus cher, toutes choses égales d'ailleurs qu'un acier à 28. Pourquoi le petit client n'exigerait-il pas que sur les étiquettes rouges ou bleues figurent des indications analogues: "Acier à 0,6 % de carbone, à 68 kg de résistance prenant la trempe à 760°. Emploi recommandé: ressorts, pièces d'armes, matrices, barres à miner—outils divers".

Cet état de choses n'est pas particulier au commerce des aciers. Et celui des matériaux de construction nous offre encore un exemple concluant de l'ignorance de l'acheteur. Combien peu nombreux sont les architectes, les entrepreneurs de maçonnerie qui achètent leurs ciments non d'après la marque, mais d'après les qualités réelles: résistance à la rupture, rapidité de prise, etc. Il suffit de lire la liste des noms employés, par exemple en France, dans l'industrie des produits hydrauliques, pour comprendre tout de suite qu'ils ne peuvent avoir aucune signification. Ils sont trop nombreux. En voici un certain nombre: Ciment naturel, ciment artificiel, ciment lent, ciment demi lent, ciment rapide, ciment pouzzolane, ciment de laitier, ciment Portland de laitier, ciment Portland naturel, ciment blanc, ciment gris, ciment de fer, demi ciment, petit ciment, ciment tout venant, ciment à la mer, ciment romain, ciment indécomposable, etc.

Un ingénieur en chef des ponts et chaussées d'une grande réputation consulté un jour pour savoir si dans tel travail il fal-

lait donner la préférence à la chaux lourde, à la chaux légère ou au ciment, répondit: "Mettez les noms dans un chapeau et tirez au sort. En tirant la chaux légère ou le ciment vous pourrez avoir indifféremment de la chaux grasse, du ciment de première qualité ou du calcaire broyé. Cela dépendra de l'usine à laquelle la commande sera faite, de son degré de conscience et du degré de considération qu'elle accorde au consommateur, c'est-à-dire du chiffre d'affaires dont il est capable et de la compétence qu'on lui suppose".

Pour sortir de cette confusion malhonnêtement entretenue, le consommateur n'a qu'à exiger pour ses ciments (en appelant ciment tout bon produit hydraulique) des qualités scientifiquement mesurables et faciles à exprimer par des chiffres. Il suffit de passer en revue quelques essais d'une pratique courante pour se rendre compte quelle clarté et quel degré de sécurité ils apportent dans le commerce.

1) *Essais de rapidité de prise.*—Ils se font en mesurant le temps au bout duquel une aiguille de dimension déterminée ne s'enfonce plus dans le ciment fraîchement gaché.

2) *Essais d'invariabilité de volume.*—Le ciment maintenu dans l'eau bouillante ne doit pas gonfler au-delà d'une certaine limite.

3) *Essais de résistance.*—Ils se font en mesurant sous quelle charge en kgs se rompt une éprouvette de ciment qu'on a maintenue sous l'eau pendant un certain nombre de jour. Un essai à 7 jours devra être exigé; au bout de ce temps le ciment doit être assez dur pour que les constructions ne tombent pas sur les ouvriers. Si le ciment ne donne pas à 7 jours le chiffre de résistance annoncé, le contrat d'achat sera rompu. Une fois achevée la maçonnerie devra résister à des efforts plus considérables, c'est pourquoi il faudra faire sur le ciment de nouveaux essais à 80 jours. Si la résistance est au-dessous du chiffre annoncé, ce ne sera plus la résiliation du marché mais une amende proportionnelle au déchet qu'on pourra infliger au vendeur. De tels essais exigent un laboratoire. Mais que sont les frais insignifiants d'analyses que demande un laboratoire officiel, quand il s'agit d'ouvrages ayant un intérêt public ou dont le

manque de solidité peut occasionner de graves accidents? Si une maison s'effondre en cours de construction par suite de la mauvaise qualité des matériaux employés, n'est-ce pas l'entrepreneur qui aura négligé de se rendre compte de la valeur des ciments qu'il emploie qu'on devra tenir pour responsable?

Aussi une réforme qui donnerait une garantie entière au consommateur et tout particulièrement au petit, serait d'imposer aux fabricants de produits hydrauliques d'avoir parmi les produits de leur usine un certain nombre de marques *garanties*, c'est-à-dire de produits marqués par des plombs, pour lesquels ils donneraient certains chiffres de résistance, de durée de prise et d'invariabilité de volume en garantissant d'une façon absolue les résultats annoncés. Si les conditions relatives aux essais à 7 jours n'étaient pas remplies, le refus serait de droit avec toutes les conséquences habituelles pour réparer le préjudice porté au consommateur. Le fabricant fixerait d'ailleurs lui-même les chiffres qu'il propose et par la concurrence même il serait conduit à offrir aux consommateurs la qualité la plus élevée qu'il pourra fabriquer. On aurait alors une nomenclature rationnelle des produits hydrauliques et chacun saurait ce qu'il achète, on dirait du ciment 3 kgs à 7 jours et à 4 heures de prise—du ciment à 15 kgs et 1 heure de prise.

De qui viendra cette réforme? Du consommateur et tout d'abord du consommateur instruit qui par son insistance à réclamer un produit déterminé forcera les usines à livrer une série de produits bien définis correspondant à leur fabrication normale.

C'est ici qu'il faut revenir à ce que je disais dans un précédent article sur la valeur de l'enseignement scientifique. Une formation scientifique est indispensable à l'industriel et à l'homme d'affaires. Elle doit être à la base de toute éducation. Dès que l'esprit de l'enfant est capable d'idées générales, c'est avec les méthodes et les raisonnements scientifiques qu'on doit le former. Arrivé à l'âge productif, à l'âge mûr, l'homme sera ainsi pénétré de cette croyance au déterminisme des phénomènes naturels, de cette croyance inébranlable en ce que tout a

une raison, et que si quelques raisons nous échappent c'est à l'imperfection de notre analyse, au manque d'appareil de mesure que nous devons uniquement nous en prendre.

*E. Duhieu.*

## L'Ancêtre de la Famille Guillet



LES amateurs de recherches généalogiques savent que les registres paroissiaux des Trois-Rivières sont aussi anciens que ceux de Québec et de Montréal. C'est aux Trois-Rivières même, aux archives de l'évêché, que se trouve le plus vieil acte du genre conservé en Canada, la *liste des trépassés*, en 1635. A côté des registres paroissiaux il y a aussi, là, les greffes si précieux des notaires sous le régime français et qui commencent avec celui de Sévérin Ameau, dès l'année

1650. Que de renseignements, autant pour l'histoire générale du pays que pour celle des familles particulières, renferment ces vieux cahiers tout poudreux, au papier antique, et qui ont échappé aux ravages du temps!

C'est en compulsant les greffes des notaires Jean Cusson, Jacques de la Touche et les registres de paroisses, que j'ai pu reconstituer presque entièrement la famille de Pierre Guillet dit Lajeunesse, souche de l'une des plus anciennes et des plus nombreuses, aujourd'hui, de tout le comté de Champlain. Pierre Guillet se maria d'abord, en 1649, à Jeanne Saint-Pair, soit en France, soit en Canada. De quel endroit, de France, émigra-t-il au Canada? Il a été absolument impossible, jusqu'à présent, de l'établir d'une façon concluante. Tout ce que l'on a pu constater, par des documents authentiques, c'est qu'il se fixa, en arrivant ici, dans la paroisse du Cap-de-la-Madeleine, y joua un rôle marquant dans les défrichements et la culture du sol, et y fit baptiser presque tous ses enfants.

Le 11 octobre 1670, il épousa, en deuxièmes noccs, Marie-Madeleine Delaunay, fille de Claude et de Marguerite Pleau, de la paroisse de Saint-Vincent. Dans l'acte le nom du diocèse est illisiblement écrit, malheureusement. Sans cette lacune on

aurait sûrement appris de quel endroit, de France, il avait émigré en Amérique.

Dans son *Dictionnaire*, Mgr Tanguay réunit en une seule et même personne les deux femmes de Pierre Guillet. Cette erreur est bien regrettable et ne peut que difficilement s'expliquer, puisque le second mariage a été célébré dans l'église de Notre-Dame de Québec. C'est là que nous l'avons trouvé et Mgr Tanguay, qui a tant de fois parcouru ces registres, n'est pas excusable de l'avoir ignoré. Au chapitre de Sébastien Provencher, l'ancêtre de l'illustre évêque de la Rivière-Rouge, le même auteur commet aussi la même erreur; car, après avoir épousé, en 1663, Marguerite Manchon, le 11 mai 1691, Sébastien Provencher se remarie à Catherine Guillet, veuve de Jacques Massé, et la fille de Pierre Guillet, celui-là même qui fait le sujet de la présente étude généalogique. Comme Guillet eut une nombreuse famille il serait devenu très difficile de bien établir le degré exact de parenté, parmi ses descendants.

La liste complète des enfants, issus du premier mariage de Pierre Guillet, publié ci-après, renferme le renseignement précieux qu'à la famille Guillet sont venues successivement se greffer les tiges de plusieurs notables familles de la région des Trois-Rivières. En effet, des filles de Pierre Guillet descendent, en ligne collatérale, les Rivard-Loranger, Rivard-Laglanderie, Moreau, Massé, Deshayes, Baril et Champoux. La date précise des contrats de mariage des enfants de Pierre Guillet a pu être retracée, moins celle de Marie, épouse de Jean Baril, et de Marguerite qui se maria à Pierre Deshayes-Saint-Cyr.

Voici, aussi fidèle que possible, avec dates de baptême, de mariage et sépulture, la liste de la nombreuse famille de Pierre Guillet :

*1649, Cap-de-la-Madeleine.*

I. GUILLET-LAJEUNESSE, PIERRE, né 1627; menuisier, décédé le 6 et sépulturé le 8 août 1695, au Cap.

1o SAINT-PAIR, Jeanne, née 1630, fille de feu Mathurin et de Madeleine Couteau <sup>(1)</sup>. Sont nés de ce mariage :

(1) A son contrat de mariage avec Eméry Calteau, passé devant le notaire Lecoutre, à Québec, Madeleine Couteau est dite veuve de Mathurin Sant-Pair.

*Mathurin*, baptisé 7 novembre 1649, aux Trois-Rivières; marié, 2 novembre 1681, à Charlotte Lemoyne, fille de Jean et de Madeleine de Chavigny, à Sainte-Anne-de-la-Pérade; sépulturé le 2 mars 1720, à Trois-Rivières.

*Madeleine*, baptisée 9 octobre 1650, aux Trois-Rivières; mariée le 28 octobre 1664<sup>(2)</sup>, à Mathurin Rouillard, fils de Guillaume et de Jeanne Garneau, de la Rochelle, au Cap; sépulturé le 18 novembre 1724, à Batiscan.

*Jeanne*, ondoyée 14 et baptisée 17 novembre 1652<sup>(3)</sup>, au Cap; mariée le 26 juillet 1667, à Jean Moreau, fils de Pierre et de Françoise Mesnard, de Javresac, diocèse de Saintes, au Cap.

*Marie-Catherine*, baptisée 8 février 1656, au Cap; 1<sup>o</sup> mariée 18 novembre 1669, à Jacques Massé, fils de Jacques et de Philippe David, de Saint-Pierre-de-Cholet, en Anjou, au Cap; 2<sup>o</sup> mariée 14 mai 1691, à Sébastien Provencher, veuf de Marguerite Manchon, au Cap.

*Louis*, baptisé 4 juin 1657, aux Trois-Rivières; marié 18 janvier 1684, à Marie Trottier, fille de Jean et de Geneviève de Lafond; sépulturé le 6 mars 1730, à Batiscan.

*Marie*, née le 13 et baptisée le 27 octobre 1658, au Cap; mariée 1674, à Jean Baril; décédée le 20 et sépulturée le 21 octobre 1681.

*Marguerite*, baptisée 22 août 1660 aux Trois-Rivières; mariée 1677 à Pierre Deshayes-Saint-Cyr.

*Pierre*, baptisé 1664, au Cap, et sépulturé le 17 septembre 1664<sup>(4)</sup>, à Batiscan.

*Joseph*, baptisé 1664, au Cap.

*Geneviève*, baptisée 1665, au Cap<sup>(5)</sup>; 1<sup>o</sup> mariée 10 janvier

(2) Date du contrat de mariage.

(3) Chronique trifluvienne, par Benjamin Sulte, page 146.

(4) Pierre Guillet est au recensement de 1681, ainsi que son frère Joseph. Note de Benjamin Sulte.

(5) Le recensement, dressé en mai ou juin 1666, lui donne l'âge de trois mois. Note de M. Léandre Lamontagne.



1679, à Pierre Champoux-Jolicoeur, fils d'André et de Marie Lavau, d'Egmet, paroisse de Saint-Germain, diocèse de Serlet, en Périgord; 2o mariée 27 septembre 1704, à Jacques Bardin, fils de Paul et de Françoise Dredin, de Pleine-Selve, diocèse de Bordeaux; 3o mariée après 1720, à Ange Lefebvre-Desco-teaux, veuf de Madeleine Cusson; sépulturée 13 avril 1741, au Cap.

*1770 (11 octobre) Québec.*

2o DELAUNAY, Marie-Madeleine, née 1637, fille de feu Claude Delaunay, marchand de bois, et de feu Marguerite Pleau, de Saint-Vincent diocèse de... (mot illisible, dans l'acte, conservé aux archives de la paroisse Notre-Dame de Québec). Le 11 octobre 1670, est la date du contrat de mariage, passé devant le notaire Romain Becquet. Le deuxième mariage de Pierre, comme il vient d'être dit, a été célébré à Notre-Dame de Québec.

Avec les données généalogiques qui précèdent il sera relativement facile de faire l'arbre généalogique de la famille Guillet, dont les rameaux sont aujourd'hui si nombreux, non seulement dans le comté de Champlain, mais dans la province de Québec, même aux Etats-Unis. J'ai fait de nombreuses recherches dans les greffes de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, pour retrouver le contrat de mariage de Jean Baril et celui de Pierre Deshayes-Saint-Cyr, tous deux gendres du colon Pierre Guillet. Tout a été inutile, jusqu'à aujourd'hui. Peut-être existe-t-il dans le greffe du notaire Michel Roy de Chatellereault, qui a longtemps exercé sa profession à Sainte-Anne-de-la-Pérade où il est mort, en 1708. Dernièrement, par ordre de l'hon. H. Archambault, alors procureur-général, ce greffe qui avait été déposé au greffe de Québec, a été transporté à celui des Trois-Rivières auquel il appartenait réellement.

Jean Baril est l'ancêtre direct de Mgr Herménégilde Baril, grand-vicaire du diocèse des Trois-Rivières, et Pierre Deshayes est l'ancêtre maternel de l'hon. juge F.-Siméon Tournigny, récemment appelé à administrer la justice à Rimouski. Un autre gendre de Pierre Guillet, Jacques Massé, est l'ancêtre maternel de feu Monseigneur Louis Richard, ancien supé-

rieur du séminaire des Trois-Rivières, et qui a fait un travail généalogique considérable sur les familles acadiennes de la région des Trois-Rivières, depuis la dispersion jusqu'à nos jours. Enfin, Robert Rivard, aussi gendre de Pierre Guillet, est l'ancêtre direct des Rivard-Loranger, Rivard-Laglanderie, Rivard-Feuille-Verte. C'est de lui que descend l'honorable juge Ls-Onésime Loranger, de la Cour Supérieure, à Montréal, et de M. l'avocat Adjutor Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval de Québec.

En livrant au public le fruit de mes recherches sur une des plus honorables familles du district des Trois-Rivières, mon seul but a été d'être utile aux amateurs de ce genre de travaux. Plusieurs lecteurs n'y trouveront pas le charme qu'éprouvent les généalogistes à retracer la filiation des vieux colons de la Nouvelle-France. Un bon nombre, cependant, liront ces lignes avec un certain intérêt. C'est la seule raison qui m'a engagé à faire ce petit travail.

*F.-L. Desaulniers.*

Montréal, mars 1908.

## Chronique des Revues

---

SOMMAIRE — LA JEUNESSE ET LA LIBERTÉ, par *M. A. Chauvin*, de la *Revue pratique d'apologétique* (1er février 1909). — LE TRAVAIL DES SŒURS A DOMICILE, par *M. le comte d'Haussonville*, de la *Revue des Deux-Monde* (1er février 1909). — UN FAIT-DIVERS SUBLIME, par *M. Albert Flament*, du *Gaulois* (1er février 1909). — L'ESPRIT DES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES, par *M. Maurice Talmeyr*, de l'*Univers* (4 février 1909). — UN JUGEMENT SUR M. RENÉ DOUMIC, par *M. J. Calvet* (feuilleton littéraire du 22 janvier 1909). — LES INQUIÉTODES D'ÂME DE SULLY PRUD'HOMME, par *M. Frédéric Masson*, à l'Académie française (29 janvier 1909). — MGR IRLAND ET LA FRANCE, des *Cloches de Saint-Boniface* (novembre 1908). — LES NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE, par *M. ERNEST MYRAND* — de la chronique *Les Œuvres et les Hommes*, par *M. Edouard Trogan* (*Le Correspondant* — 25 décembre 1908).

LA JEUNESSE ET LA LIBERTÉ — par *M. A. Chauvin*, de la *Revue pratique d'apologétique* (1er février 1909). — On parle souvent chez nous au Canada comme ailleurs de l'importante et vitale question de l'éducation de la jeunesse, plus encore sans doute de son instruction. Il arrive malheureusement qu'on confond l'une et l'autre, je veux dire l'éducation et l'instruction. Il faut "outiller" le peuple, dit-on, former les jeunes pour les luttes de la vie. Et l'on charge les programmes, et l'on épilogue à perte de vue sur l'uniformité des livres et sur la nécessité des bibliothèques publiques. Quiconque se permet de penser que l'uniformité des livres n'est pas le dernier mot du progrès ou encore que le nombre des bibliothèques ouvertes à tous n'est pas nécessairement la juste mesure de l'instruction publique, passe pour un arriéré, un réactionnaire ou un éteignoir. Il faudrait pourtant s'entendre, bien savoir d'abord ce que l'on veut et où l'on tend. Certes l'instruction publique est une grande et noble cause, que tout homme qui aime son pays doit avoir à cœur. Certes les bibliothèques peuvent être d'une grande utilité et le choix des livres à employer pour l'enseignement de l'enfance et de la jeunesse doit être judicieux, soumis à un contrôle intelligent et limité à des proportions convenables. Mais trop de

gens parlent de ces hautes et difficiles questions, qui n'en connaissent pas en vérité le premier mot.

Ce qu'il faudrait savoir d'abord, c'est que l'instruction sans l'éducation, ou en d'autres termes la science sans la formation morale, est une calamité nationale. Tous ceux qui à un titre quelconque assument la lourde et sublime tâche d'éducateurs doivent se convaincre en première ligne que "c'est la volonté qui est la maîtresse-pièce de l'homme moral et comme le gouvernail du navire". Là où elle manque, quelles que soient d'ailleurs les qualités d'esprit et de cœur du sujet, il n'y a plus qu'inconstance et insécurité. C'est pourquoi il faut développer chez l'enfant et surtout chez l'adolescent une volonté vigoureuse. L'une des lumières (?) de l'enseignement officiel en France, M. Payot, reprochait récemment avec raison à la génération qui pousse de n'être formée qu'au point de vue de l'intelligence et pas assez à celui de la volonté. "Les jeunes gens — disait-il — entrent désemparés dans la vie". L'important n'est pas uniquement de savoir, mais il faut surtout savoir vouloir.

C'est cette thèse, si fondamentale et si saine, que défend M. Chauvin dans l'article de la *Revue pratique d'apologétique* que nous signalons. Et d'abord il expose d'une façon saisissante l'état d'âme d'un trop grand nombre de ses jeunes compatriotes. Plus d'un parmi les nôtres se pourra reconnaître dans ce portrait.

Un grand nombre d'adolescents et de jeunes gens ne s'appartiennent pas. Ils sont les jouets de leur vanité, de leur paresse, de leur sensualité, des influences d'autrui, des caprices et des fantaisies passagères. On dit que ce sont des *impulsifs*, et le mot est juste. Ils ne se gouvernent pas eux-mêmes; ils sont à la merci des circonstances extérieures, de leurs impressions, surtout de l'influence de leurs camarades. Il est facile de les reconnaître dès le lever. Ils ne viennent pas à bout de sortir du lit, traînent à leur toilette, languissent dans tous leurs mouvements et sont rarement prêts à l'heure. Il faut que les parents pensent à tout pour eux, ou bien ils oublieront une partie de leurs livres. A l'étude, ils rêveront ou feront une besogne matérielle plutôt qu'un travail réfléchi. Ils arriveront à la fin de la journée l'âme vide et avec un sentiment profond d'ennui, facilement maussades, parce qu'ils sont mécontents d'eux-mêmes et harcelés par les sourds reproches de leur conscience.

Contre cette déchéance—car c'en est une—où est le remède pratique et efficace? M. Chauvin le voit dans la discipline de la volonté formée par des exercices répétés à de saines habitudes, dans l'éveil du goût du travail et de l'initiative intellectuelle, dans la mise en acte des puissances affectives, du sentiment filial par exemple et du sentiment religieux. La pensée de la joie profonde que son travail et son succès causeront à son père et à sa mère, le désir de plaire à Dieu—qui récompense tout effort honorable, voilà qui excite l'écolier généreux et lui communique un élan admirable.

Ajoutons — continue M. Chauvin — que rien n'est mieux fait aussi pour gagner et moraliser les coeurs des jeunes gens, pour les arracher aux pré-occupations égoïstes, aux plaisirs dangereux ou malsains, que les oeuvres de charité, telles que les conférences de Saint-Vincent de Paul, les patronages, les oeuvres d'action chrétienne et sociale, qui, par des conférences, des cercles d'études, des réunions publiques même travaillent à l'établissement d'un ordre social plus juste et plus chrétien. Rien de plus pressant pour des âmes bien nées, que ces oeuvres diverses qui font appel aux nobles aspirations et à la courageuse initiative de la jeunesse. Il n'y a pas ici-bas, en effet, de meilleure joie que de faire du bien, que d'adoucir la misère de ses semblables, que de consoler les déshérités, non seulement par l'aumône matérielle, mais aussi, ce qui vaut mieux, par une sincère et cordiale sympathie; que de préparer la reconstitution d'une société restaurée dans le Christ, et par là, mieux assise et mieux équilibrée.

Ceux qui sont pris par ces nobles aspirations, et qui, sans négliger le devoir professionnel, se laissent entraîner à ces passions désintéressées, sont libres intérieurement et mûrs pour la liberté extérieure. On peut avoir confiance en eux; on peut les abandonner à leur propre direction, à leur propre initiative. On ne les rencontre pas dans les lieux de plaisir ni sur les champs de courses. Ils échappent aux pièges tendus devant leurs pas, parce qu'ils ont des ailes.

“Ce que fait l'instituteur est en effet peu de chose—disait Mgr Dupanloup—ce qu'il fait faire est tout, j'entends ce qu'il fait faire librement par voie d'insinuation et de persuasion. On pervertit aussi tristement la nature par l'oppression que par la gâterie. L'enfant, créature intelligente et morale, doit agir et se développer lui-même. L'éducateur l'excite sans lui faire violence, et le retient sans le contraindre.”

Ce programme, on le sait, c'est le programme de l'école catholique. Qu'on travaille d'abord sur la volonté des jeunes générations. Qu'on n'oublie pas que le *savoir* sans le *vouloir*, à cause des mauvais penchants de l'homme, peut être des plus funestes au bien de la société. Une fois ce principe bien sauvegardé, qu'on aille de l'avant sans crainte. La lettre tue, c'est l'esprit qui vivifie.

LE TRAVAIL DES SOEURS A DOMICILE—par *M. le comte d'Haussonville*, de la *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1909). — Que n'a-t-on pas dit contre le travail des Soeurs? Non seulement en France mais au Canada. Elles travaillent à des prix dérisoires, elles font baisser les salaires, elles sont la cause de toute sorte de misères, elles font à l'ouvrière une concurrence déloyale. Pour cela, il faut qu'elles paient la taxe, disait-on à Montréal l'an dernier! On a beau dire à ces messieurs: "Mais voyez le bien qu'elles font autour d'elles, le soin qu'elles prennent de vos pauvres, de vos malheureux, de vos déçus, de vos déclassés. L'argent qu'elles peuvent économiser ne saurait au point de vue du bien public et social être mieux placé?" "Elles font de la concurrence aux travailleurs, nous répond-on, une concurrence déloyale. Cela suffit pour les condamner!" Eh! bien il paraît que d'après les statistiques les plus sérieuses, il faut déchanter. *M. le comte d'Haussonville* étudie la question d'après la récente enquête de l'Office du travail en France —rien de clérical dans la source comme on voit, et voici ce qu'il écrit:

Ce qui est intéressant à consulter sur les prix auxquels travaillent les couvents, ce ne sont pas les ouvrières, qui en réalité n'en savent rien, et parlent par ouï-dire; ce sont les fabricants qui leur donnent du travail. Ce sont aussi les entrepreneuses qui se trouvent en concurrence avec eux.

Or que disent les fabricants? L'un d'eux affirme bien que les prix de la main-d'oeuvre sont en hausse, et que, depuis trois ans, ils ont augmenté dans certaines régions de 25 % par suite de la disparition des couvents, mais cette assertion générale et sans preuve est contredite par l'ensemble des témoignages de l'enquête, qui signalent au contraire une tendance à la baisse des salaires. Par contre, voici ce que dit un autre fabricant: "Ce qui a fait le succès des couvents, c'est que le travail y est très régulier et très soigné, parce que ce sont toujours les mêmes mains, *mais c'est plus*

*cher qu'ailleurs*". "Certains couvents, dit un autre, demandent aussi cher que les entrepreneuses." "Les couvents, dit encore un troisième, font du travail plus fin et *plus cher*, mais ils assurent une grande régularité de livraison. On est certain du travail livré et la vérification est inutile."

Que vont dire maintenant les entrepreneuses? On peut les en croire, car les couvents, pour elles, c'est la concurrence. "Les couvents travaillent au prix des ateliers de la région" dit l'une. Une autre attendait de bons effets de la dispersion des couvents. De son propre aveu cette dispersion n'en a produit aucun. Des témoignages si divers et pourtant concordants autorisent donc à dire que si certains couvents, se trouvant dans une situation difficile, ont pu se résoudre à travailler pour des prix très bas, la concurrence qu'ils ont faite au travail à domicile a été pour le moins singulièrement exagérée, et qu'ils avaient l'avantage, tout le monde en convient, de former d'excellentes ouvrières.

UN FAIT-DIVERS SUBLIME—par *M. Albert Flament*, du *Gaulois* (1er février 1909).—La presse du monde entier a parlé de ce terrible abordage en mer, qui a failli avoir tant de victimes, entre le *Republic* et le *Florida*. Grâce à la télégraphie sans fil les passagers et l'équipage du *Republic* ont pu être recueillis sur le *Baltic* et sauvés. Ce fait-divers — qu'il qualifie de sublime — le collaborateur du *Gaulois*, *M. Albert Flament*, en a fait le sujet de l'un de ses articles. Et vraiment, il nous plaît de le citer autant à cause de l'aisance et de l'art de sa composition qu'à cause du merveilleux qui en fait le fond. *M. Flament* a écrit *Baltic* au lieu de *Republic*. C'est le *Republic* qui a coulé et non le *Baltic*. Mais cette erreur due à une simple confusion de noms ne fait que souligner, croyons-nous, la saveur et le pittoresque de ce premier jet.

Le grand navire avance avec lenteur dans la brume épaisse et la nuit... Le grand navire avance avec lenteur, plissant de sa proue droite l'eau glauque... Le grand navire avance, avec son équipage silencieux, la moitié des hommes prostrés dans le sommeil qui suit les labeurs accablants. Les âmes sont obscures comme les ténèbres qui entourent le transatlantique à la course haletante et dont la respiration soufflante et hachée est étouffée par l'opaque immensité environnante. Sur le morne désert d'eau, un autre navire fantômal avance en sens contraire. Ces deux mondes perdus qui semblaient dans de pareils espaces ne devoir jamais se rencontrer, suivant vers des points opposés la même route, vont, comme deux guerriers farouches, se heurter. Ah! que cette rencontre, que ce combat doit procurer d'angoissant plaisir aux esprits errants, aux êtres invisibles,

aux atomes acharnés du brouillard qui rôdent en ces parages! Les hommes, livrés à la fortune de leur bateau et aux grâces de la Providence, devinent les feux dans la brume, les sirènes poussent de déchirants appels, des sonneries de toutes sortes retentissent, des commandements brefs dans des porte-voix, le tumulte et le silence sont aussi grands. Les acteurs de cette tragédie ont le coeur qui bat à se rompre... Et puis, c'est le choc impossible à éviter, le choc qui renverse, qui ébranle la grande masse flottante et qu'accompagne un craquement sinistre... La *Florida* vient d'aborder le *Baltic*, et celui-ci que l'eau envahit, va bientôt couler. On suppose l'alarme le désordre, la clameur! Le brouillard est si dense par cette nuit océanique qu'on ne peut songer sans danger à quitter le navire blessé pour les canots de sauvetage. Sur la fin de ces trois cents passagers qui sommeillaient dans les couchettes étroites comme des cercueils, il faut laisser tomber le noir rideau de l'éternité.

Pourtant, un homme vêtu en hâte s'est glissé dans une cabine étroite du vapeur où divers instruments sans grande apparence ni signification précise sont rangés. Il en connaît, paraît-il, le mécanisme, car le voici qui actionne ces choses qui ne révèlent rien de leur destination. Cette chambre, ce réduit, est celui de la télégraphie sans fil. A plusieurs milles dans le brouillard, d'autres navires, qui vont vers des ports différents des deux mondes enregistrent l'appel du *Baltic* en perdition: "Nous allons sombrer, venez à notre secours..." A ce signal, ils abandonnent leur direction primitive, ils évoluent et se dirigent vers le point que le navire blessé indique... Des lieues, un brouillard impénétrable séparaient ces embarcations gravitant à la force de leurs machines sur le flanc hostile de l'eau. Pourtant, des hommes si éloignés ont pu communiquer, la distance eût absorbé les voix de leurs sirènes, mais, dans la petite cabine mystérieuse du *Baltic*, un homme se livrait à une besogne incompréhensible pour presque toute l'humanité, et qui mettait en communication immédiate avec le reste du monde les trois cents voyageurs voués à la mort, — et les sauvait! Ah! que les péripéties des drames passionnels ou de quelques autres méchantes histoires qui ameutent la foule devraient paraître ternes à côté de ce sublime "fait-divers". Comme nous y puisons la constatation de ce que vaut l'homme, et comme les quelques centaines de gens sauvés sur l'Atlantique viennent un peu consoler des cent mille engloutis de Messine! Nous ne pouvons pas tout, mais nous pouvons quelque chose, et ce quelque chose-là doit permettre de tout espérer.

L'ESPRIT DES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES — par M. Maurice Talmeyr, de *l'Univers* (4 février 1909).—Les *Annales* sont très reçues et très lues au Canada dans le monde bien. Beaucoup de catholiques cultivés, y ayant vu du Coppée, du Bourget, du Barrès et du Bazin, voire même du Louis Veillot, jugent que la célèbre revue de M. Adolphe Brisson est de toute



première qualité. Il est bon que l'on soit mieux averti. A côté des *Annales*—une revue—il y a l'annexe oratoire qui s'appelle l'*Université des Annales*, et où l'on donne des conférences que publie du reste le *Journal de l'Université des Annales*. Or, à l'ouverture des cours, cette année, M. Léopold Mabileau—qui n'est pas un inconnu à Montréal où il a naguère, sous les auspices de l'*Alliance Française*, je crois, dit des choses élégantes mais *neutres*—a prononcé une allocution qui peut fort justement, selon M. Talmeyr, édifier le public chrétien sur "l'esprit" des *Annales* et de son groupe. Ayant à parler du dévouement des chrétiennes et des religieuses qui consacrent leur vie au soulagement des souffrances d'autrui, il a trouvé moyen de signaler là un geste d'égoïsme, d'orgueil et presque de cruauté. "Mesdames, a-t-il demandé, n'y a-t-il pas là le piège d'un égoïsme supérieur, qui, à notre insu, nous pousse à chercher dans le malheur d'autrui le moyen de nous élever dans la hiérarchie spirituelle, même sous le masque de l'humilité et du renoncement?..." Qu'en pensent les bons catholiques chez qui on voit en bonne place les *Annales*? Ce qu'il faut en penser, le collaborateur du grand journal des Veillot l'expose de la façon spirituelle que voici.

Il paraît que les domestiques chinois ne sont pas toujours nécessairement honnêtes parce qu'ils sont Chinois, et qu'il n'existe pas, en ce cas, de plus merveilleux voleurs.—Avez-vous un domestique chinois, et remarque-t-il sur votre cheminée un bibelot de prix? Il le reluque tout de suite, mais prend son temps, et le bibelot, un jour, comme par hasard, est à droite au lieu d'être à gauche. Puis, il revient à gauche, pour retourner à droite. Ensuite, il n'est plus ni à droite ni à gauche, mais au milieu, puis n'est plus même positivement au milieu, tout en y étant à peu près, et vous le retrouvez perpétuellement ainsi à une place nouvelle, aujourd'hui dans l'ombre, demain en plein soleil, tantôt en vue, tantôt dans un coin. Cela dure un mois, deux mois, trois mois, et le bibelot change toujours de place. Vous finissez par ne plus y faire attention, et tout à coup, un matin, vous ne le voyez plus du tout. — Alors vous sonnez votre Chinois! — Mon bibelot? — Mais votre Chinois ne se trouble pas, va simplement à la cheminée, et vous le montre. Votre bibelot? Mais il était derrière la pendule... A partir de ce jour, vous l'y redénichez encore une ou deux fois, mais vous ne vous alarmez plus, et vous savez maintenant où il est, ou vous croyez le savoir, quand, un beau jour, vous ne le retrouvez même plus là...—Un mois auparavant, votre malin Chinois s'est brusquement fait mettre à la porte, et vous n'avez rien

alors compris à sa frasque, restée pour vous une énigme. . . . A présent, elle n'en est plus une, mais il est loin, et le bibelot l'est avec lui!

Et M. Maurice Talmeyr conclut que malgré toute la distance qui sépare un monde honorable d'un monde qui ne l'est pas toujours, il n'est pas possible de ne pas reconnaître une certaine analogie entre "la méthode qui consiste à faire jeter les lecteurs dans les bras des Anatole France par les Coppée et les Bourget. . . . et celle qui déplace les bibelots sur les cheminées". En tout cas, voilà qui peint au naturel l'esprit des *Annales*.

UN JUGEMENT SUR M. RENÉ DOUMIC — par M. J. Calvet (feuilleton littéraire du 22 janvier 1909). — Au rez-de-chaussée d'un grand journal catholique de Paris, M. J. Calvet, qui est lui-même un critique d'un goût sûr, nous donne une belle étude sur M. René Doumic, critique littéraire. L'on sait que M. Doumic a recueilli à la *Revue des Deux Mondes* et dans la littérature en France l'héritage moral de feu M. Brunetière. Il est le digne et authentique disciple de l'âme et de l'art du Maître. Nous avons eu précisément le plaisir et l'honneur de l'entendre, après M. Brunetière, il y a quelques années à Montréal, dans les salles de l'Université Laval. Actuellement, c'est son gendre, M. Gillet, qui occupe avec la distinction que l'on sait notre chaire de littérature française. Pour toutes ces raisons M. Doumic n'est pas un inconnu parmi nous, nous l'aimons et il porte en retour au Canada français une réelle affection. Or la question a déjà été posée de savoir comment il faut l'apprécier au point de vue du talent et de la valeur morale. L'article que nous signalons nous apporte une réponse des plus satisfaisante. Ce n'est qu'un extrait que nous donnerons ici. Qu'il nous suffise d'ajouter que M. Calvet établit heureusement dans son "feuilleton", par des exemples tirés du nouveau livre du Maître (*Etudes sur la littérature française*, 6e série, Paris 1909), le bien fondé du jugement qu'il porte d'abord sur l'oeuvre et qui se lit comme suit :

A lire l'oeuvre considérable de M. René Doumic, consacrée tout entière à la critique littéraire, on éprouve une impression de joie, inattendue. Chacun sait que la littérature est devenue une industrie, que la critique a fait

place à la réclame et que les rivalités industrielles étouffent l'éclosion des idées artistiques et humaines. Or voici un écrivain, témoin et juge de la production littéraire de chaque jour depuis vingt ans, qui est une conscience: il n'y a pas une page dans ses quinze volumes qui ait été dictée par l'esprit industriel ou par la passion. Dès le premier jour, et chaque jour, M. Doumic, sans faiblesse et sans violence, a dit ce qu'il pensait, en lettré qui a le goût sûr et en honnête homme qui met avant tout les intérêts de l'âme. Cela devient rare si rare qu'il convient de s'en réjouir.

Au reste, le public, qui se laisse séduire par le bruit et par le faux éclat, n'accorde son estime de fond qu'au mérite et à la valeur morale. Aux uns, il donne de prime abord et pour un peu de temps la notoriété et la gloire, aux autres lentement et sans bruit, mais pour toujours, la confiance — qui est le chemin de la gloire. M. Doumic, par sa modération, sa justesse et sa solidité morale, a conquis ainsi la confiance des lettrés. Ils ont pris l'habitude de lire son article à la *Revue des Deux Mondes*, ils se sont accoutumés à cette manière de dire la vérité, avec les nuances sans lesquelles elle n'est plus la vérité. Pendant que dans tous les collèges de France un manuel d'histoire littéraire, qui est bien près d'être un chef-d'oeuvre, répand dans tous les esprits et fortifie le culte du vrai et du beau, du vrai et du beau bien français, tous les ans, un volume nouveau apporte au grand public les mêmes lumières et les mêmes principes. Ainsi, peu à peu, sans fracas, sans injurier personne, sans diffamer personne, M. Doumic a gagné les intelligences; on s'aperçoit après vingt ans qu'il est un critique de premier rang et lorsqu'il entrera demain à l'Académie française tout le monde trouvera qu'il prend sa place et qu'il est à sa place, tant il est vrai que par la justesse et l'élévation de son esprit, il était pour ainsi dire académicien-né! Voilà donc que l'opinion rend pleine justice à un homme de talent et de caractère; cela devient si rare qu'il convient de s'en réjouir.

LES INQUIÉTUDES D'ÂME DE SULLY PRUD'HOMME — par M. Frédéric Masson, à l'Académie française (29 janvier 1909). — Le problème religieux, s'est posé une fois encore à l'Académie française le 29 janvier dernier. Déjà, à propos de M. Berthelot, M. Francis Charmes et M. Henri Houssaye nous avaient montré le vide que laisse dans l'âme de plusieurs de nos contemporains la perte de la foi. Mieux encore, M. Masson nous le faisait apercevoir hier ce vide, dans l'âme de M. Sully Prud'homme, qui, elle aussi, fut trompée par les mirages de la science. Voici la conclusion de ce discours, où l'historien qu'est M. Frédéric Masson a décrit, dans une savoureuse anecdote, les angoisses de son éminent collègue :

"Il y a quatre ans, un jour de printemps, au sortir d'un de ces déjeuners où notre cher Theuriet avait coutume de réunir à Bourg-la-Reine, autour de

sa table hospitalière, quelques confrères qui étaient ses amis — hélas! le poète Lafenestre et moi restons seuls! — nous allâmes avec Coppée au travers de ces jardins embaumés, sous la verdure nouvelle, dire à Sully, qui ne pouvait plus guère bouger de Châtenay, un affectueux bonjour. Quelle était l'horreur de ses souffrances physiques, on ne se pouvait tromper aux angoisses qui passaient sur son noble visage, à l'agitation continuelle de son corps infirme, aux contractions lamentables de ses pieds, aux temps que prenait sa parole haletante; mais plus que le corps, l'âme semblait misérable. Quelque effort que nous fissions pour attirer la causerie à des sujets qui jadis l'intéressaient, il revenait constamment à la mort et au par delà la mort. Il disait comme il s'était reposé dans la foi chrétienne, comme il y avait trouvé d'heureuses promesses, comme il s'en était détaché et comme, depuis lors, il avait erré sur les chemins du doute, sans parvenir, dans son amour pour le divin, à rencontrer nulle part une certitude qui satisfît également son imagination et sa raison; il interrogeait et il pressait, voulant savoir si, à nos coeurs, nous portions la même blessure. Et lorsque Coppée, qui, jusque-là, dans le petit cabinet de travail si étouffé, s'efforçait en gaité pour remonter Sully et le distraire, devenu tout à coup très grave, répondit, dans une affirmation convaincue: "Moi, je crois", lui, tourné, le regardant de ses beaux yeux où passait une admiration jalouse et levant ses pauvres mains, dit seulement: "Ah! Coppée, vous ne savez pas comme vous êtes heureux!" Et quand, sortis de la maison, du jardin, sans nous être dit un mot, tant nous étions remués par ce double martyre, nous nous retrouvâmes sur le Chemin des Princes, Coppée, allumant une cigarette et d'un regard prenant possession des arbres, des fleurs, de l'azur du ciel, de la facilité vivante de la nature printanière, fit, comme s'il continuait la conversation: "Et puis, c'est bien plus simple". — Et peut-être qu'aussi, à Sully Prud'homme quand vint l'heure du suprême départ, cela parut plus simple."

MGR IRELAND ET LA FRANCE—des *Cloches de Saint-Boniface* (novembre 1908). — Nous avons tous été frappés, dans le temps, des belles paroles que Mgr Ireland, l'éloquent archevêque de Saint-Paul, avait prononcées à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle cathédrale de Mgr Langevin, à Saint-Boniface, le 4 octobre. On se rappelle que treize archevêques et évêques et un très nombreux clergé entouraient ce jour-là Mgr l'archevêque de Saint-Boniface. Mgr Roy, de Québec, fit un splendide discours. Les fêtes furent très réussies et très belles. C'était une occasion unique pour glorifier les missionnaires de l'Ouest. Invité à prendre la parole, Mgr Ireland n'y manqua pas, et, sur ses lèvres, après les polémiques qu'on se rappelle, l'éloge de la France et du vénéré défunt Mgr Taché a une force exceptionnelle. Déjà nous avons retenu de l'allocu-

tion archiépiscopale les passages les plus saillants pour notre *Chronique des Revues*, quand une revue française nous en a récemment rapporté le texte. Nous voulons citer au moins, pour les conserver dans nos pages, les paroles par lesquelles Mgr l'archevêque de Saint-Paul a glorifié les apôtres venus de France.

Il est un pays qui mérite une mention spéciale, et qu'en toute justice, pour ses nobles actions, je dois nommer, en narrant l'histoire des missions catholiques dans les temps modernes. Ce pays, c'est la France. En ma qualité de catholique, soucieux du commandement d'enseigner toutes les nations, soucieux du devoir qui incombe à l'Eglise d'observer ce commandement, je prononce le nom de la France avec amour et gratitude. Je retrouve ce doux nom de la France partout où je rencontre ses enfants et leurs descendants, que ce soit sur les rives où coulent les ondes de la Seine ou du Rhône, ou sur les plages du Saint-Laurent, qui apporte à l'Atlantique les eaux des grands lacs d'Amérique. Les distances peuvent avoir éloigné les groupes français les uns des autres, mais l'âme française demeure la même.

Je crois qu'il y a dans l'âme de la race française quelque chose déposé par la main de la nature, qui lui donne des attrait, des aptitudes particulières pour la grandeur et les travaux de l'apostolat. L'esprit français s'éprend facilement d'aspiration pour un idéal et se sent mal à l'aise dans la routine ordinaire des choses humaines. C'est un adage connu que la France *se bat pour l'idée*. Le coeur français, dans ses élans les plus admirables, personnifie la générosité même; il ne s'arrête pas à mesurer les sacrifices qu'exige la réalisation des idées, du jour où il a décidé d'y consacrer son dévouement. Soit qu'il cherche son idéal dans le bien ou dans le mal, le Français ne s'arrête pas à *mi-chemin*. C'est pourquoi il est important qu'il s'oriente vers le bien. Saturez l'âme française d'une mesure débordante d'affection pour la douceur céleste de l'Evangile du Christ, pour les vérités divines et sa divine charité, et vous trouverez là tout ce que la nature et la grâce réunies dans un doux embrassement peuvent produire de grand pour façonner l'idéal de l'apostolat chrétien.

On répète parfois qu'aujourd'hui la foi chrétienne est morte en France. Le seul fait qui suit constitue ma réponse. Plus des trois quarts des missionnaires de l'Eglise, dans les contrées les plus éloignées, au milieu des peuplades où les travaux apostoliques sont les plus pénibles, sont des Français. La Société de la Propagation de la Foi qui contribue au soutien du missionnaire sur toutes les plages où il porte ses pas, à quelque nationalité que ce missionnaire appartienne, reçoit de France une contribution plus considérable que de toutes les autres contrées chrétiennes du monde. Pendant l'année 1907, alors que les demandes pour le soutien du clergé en France pesaient si lourdement sur les catholiques de cette nation, les recettes de la Propagation de la Foi ont excédé celles de l'année précédente.

Un jour, un grand Pape me disait: "Oui, vraiment, j'aime la France. Que deviendraient-elles ces missions de l'Eglise, si la France lui faisait défaut?". La France d'aujourd'hui comme celle de demain demeure toujours une terre féconde en missionnaires zélés, et j'y vois là la preuve que la France n'a pas perdu la foi et l'espérance certaine que, comme récompense de son dévouement apostolique, Dieu ne permettra pas qu'elle cesse d'être ce qu'elle a été depuis les jours de saint Remi et de Clovis, *la Fille aînée et la Fille chérie par excellence de l'Eglise*.

LES NOËLS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE, PAR M. ERNEST MYRAND—de la chronique *Les oeuvres et les hommes*, par M. Edouard Trogan (*Le Correspondant*—25 décembre 1908). — M. Trogan ne consacre pas moins de cinq pages de sa chronique mensuelle à l'oeuvre de notre sympathique compatriote québécois, M. Myrand: *Les Noël's anciens de la Nouvelle-France*. Ce n'est pas tous les jours qu'un chroniqueur de Paris s'occupe ainsi de nos productions. Le fait à lui seul vaut d'être noté. Et puis, il a la manière!

Après avoir parlé des "baptêmes civils" de M. Coutant d'Ivry et des "Noël's" anticléricaux, le distingué chroniqueur écrit:

Quel contraste avec nos cérémonies religieuses des fêtes de Noël où, mieux peut-être que dans nulle autre réunion, passe le grand courant de la fraternité chrétienne. Les vieux cantiques, là où par tradition on les chante toujours, y prennent un charme émouvant. Bizarreries de rimes, tour plus qu'agreste des paroles, sautellement du rythme, tout cela s'harmonise et se fond dans la grande vague des souvenirs qui rajeunissent; et que de fois les yeux se sont mouillés, à retrouver, après des années, tel refrain vieillot qui charmait notre enfance. Comme il a raison le poète,

Ah! comme les vieux airs qu'on chantait à douze ans  
Frappent droit dans le coeur aux heures de souffrance,  
Comme ils dévorent tout, comme on se sent loin d'eux!  
Comme on baisse la tête en les trouvant si vieux!

.....  
Comme ils savent rouvrir les fleurs des temps passés  
Et nous ensevelir, eux qui nous ont bercés!

J'extraits cette citation d'un volume extrêmement intéressant de M. Ernest Myrand et qui nous vient du Canada: *Noël's anciens de la Nouvelle-France*. L'auteur y a fait oeuvre de patiente érudition, et je ne sais rien de plus piquant que de retrouver l'histoire de ces chants populaires qui portèrent sur leur naïves mélodies l'âme des aïeux. Voici *Où s'en vont ces gais bergers*, que redisent encore les jeunes voix des Canadiens français; elles

font écho à travers trois siècles et plus, aux voix des équipages de Jacques Cartier qui, devant Stadaconé, le soir de Noël 1535, chantaient aussi le même cantique dans l'entrepont de la *Grande-Hermine*.

Que de jolies choses, de trouvailles curieuses, de rapprochements amusants nous valent les recherches de M. Myrand ! Ce volume d'érudition se lit comme un feuilleton, grâce à l'entrain, aux anecdotes qu'y prodigue l'auteur.

C'est un véritable cours d'art comparé, d'une vie puissante et d'un charme très prenant. Au détour d'une page, des précisions se dessinent fixant un détail qui déjà s'évaporait, en ce merveilleux sujet de Noël, où pendant si longtemps se condensaient le plus facilement les intimités familiales. Se rappelle-t-on, par exemple, que le créateur des crèches de Noël fut saint François d'Assises en 1223 ? On remplirait des bibliothèques avec toute la littérature éclosée à propos de ces recherches. De toutes ces compilations il ressortirait le soin maternel qui porte l'Eglise à ménager à ses enfants cette spéciale fête d'intimité, où elle dramatisait les récits sacrés pour les mettre à la portée des plus humbles. Lisez, à ce point de vue, l'exquise berceuse :

D'où viens-tu bergère,  
D'où viens-tu ?

C'est d'oeuvres semblables que Michelet pouvait dire avec raison : "Il y avait alors dans l'Eglise un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie... L'Eglise, quelquefois aussi, se faisait petite ; la grande, la docte, l'éternelle, elle bégayait avec son enfant : elle lui traduisait l'ineffable en puérides légendes !" Il faut bien se pénétrer de cette vérité pour goûter à son prix le fruit des recherches de M. Myrand. Son ingénieuse patience a comparé les noëls populaires avec les chants primitifs dont on a gardé l'*air*, en y adaptant des paroles nouvelles. Et ces comparaisons amènent les plus singulières rencontres.....

UN CONCOURS DU "COLLIERS", pour la composition d'un chant national. — L'édition canadienne du "*Collier's*", publiée à Toronto — et qui, soit dit en passant, contient chaque semaine un court article en français — offre un prix de \$100 pour la composition en anglais d'un hymne national qui s'adapterait à la musique d'"*O Canada!*". Le rédacteur du "*Collier's*" trouve admirable la musique de Calixa Lavallée, mais il ne croit pas que la poésie de Routhier aille au tempéramment et à la mentalité anglaise. Le concours se clora le 1er juin. Les juges sont le Dr Pelham Edgar, professeur de littérature anglaise à l'Université de Toronto, M. Hertor Charlesworth, critique musical et dramatique au "*Mail and Empire*", et le Dr Edward Bröone, professeur au Conservatoire de musique de Toronto, et maître de chapelle à la *Jarvis Street Baptist Church*.

Elie-J. Auclair,  
Secrétaire de la Rédaction.

## A Travers les Faits et les Œuvres

---

La session anglaise. — Le discours du trône. — Le débat sur l'adresse. — Lord Lansdowne. — Un amendement de M. Austen Chamberlain. — La flotte et l'armée britanniques. — La campagne de M. Haldane. — Une armée de l'empire. — La visite d'Edouard VII à Berlin. — Le toast de l'empereur et la réponse du roi. — L'accord franco-allemand au sujet du Maroc. — La question d'Orient. — Le conflit turco-bulgare. — L'inter-vention russe. — Un coup de théâtre. — La Serbie et l'Autriche. — La situation politique en Allemagne. — Un discours de M. de Bülow. — La question fiscale. — Au parlement français. — Un débat. — Les officiers et la messe. — MM. Clemenceau et de Pressensé. — Le budget de la marine. — Mort de Catulle Mendès. — A l'Académie. — Aux Etats-Unis. — Au Canada.

La session du Parlement anglais s'est ouverte le 16 février avec beaucoup de solennité. Edouard VII était accompagné de la reine, du prince et de la princesse de Galles et d'autres membres de la famille royale. Le discours du trône ne contenait rien d'extraordinairement saillant. Le roi y a fait une allusion délicate à sa récente visite en Allemagne—dont nous dirons un mot plus loin—et à la satisfaction qu'il a eue de rencontrer l'empereur. "J'ai confiance, a-t-il dit, que les manifestations de cordiale bienvenue avec lesquelles nous avons été accueillis à Berlin tendront à fortifier les sentiments amicaux entre les deux pays, sentiments qui sont essentiels à leur prospérité mutuelle et au maintien de la paix".

Un paragraphe du discours mentionne le traité relatif aux eaux limitrophes. En voici le texte: "Des progrès satisfaisants ont été faits dans les négociations avec les Etats-Unis concernant plusieurs questions pendantes. Un traité ayant pour objet de régler l'usage des eaux adjacentes aux frontières internationales entre le Canada et les Etats-Unis a été conclu; et, cette matière étant spécialement d'intérêt canadien, on a sollicité et suivi les vues du gouvernement de la Puissance à ce sujet".



Le discours du trône mentionne aussi que la question des pêcheries dans les eaux nord-américaines a été soumise à un tribunal d'arbitrage.

Voici comment se lit le paragraphe relatif à la question d'Orient: "Je suis heureux de penser qu'il y a maintenant une meilleure perspective de solution pour les difficultés qui se sont produites dans les Balkans, et c'est mon fervent espoir qu'on arrivera à un règlement satisfaisant pour tous les Etats concernés". Après avoir parlé du tremblement de terre italien et de la conférence navale internationale, le discours officiel fait entrevoir qu'en conséquence des pensions aux vieillards et de l'accroissement du budget de la marine, les dépenses de cette année seront beaucoup plus élevées que celles des douze mois écoulés. Parmi les bills annoncés, on remarque une mesure pour la séparation de l'Eglise de Galles et la suppression de son budget, une mesure concernant le chômage, un amendement à la loi des pensions pour les vieillards, etc. Au cours du débat sur l'adresse dans la chambre des lords, lord Lansdowne, au nom de l'opposition, a félicité le gouvernement d'avoir pu s'assurer la coopération du gouvernement canadien dans les questions des eaux limitrophes et des pêcheries. Dans la chambre des Communes, M. Austen Chamberlain a proposé un amendement à l'adresse dans lequel était préconisé la réforme du tarif. Du côté ministériel M. Lloyd-George a fait une critique très vive de cette proposition, qui finalement a été rejetée par 276 voix contre 107.

On semble, dans le public et dans la presse, se préoccuper surtout de la question financière. L'exposé du chancelier de l'échiquier est attendu avec impatience, et l'on s'intéresse très secondairement aux autres mesures soumises. Entre temps on se demande si le ministère se propose de reculer le moment où il retournera devant le peuple. On a prétendu en certains quartiers qu'il a résolu de tenir bon deux ans encore, malgré ses échecs parlementaires et électoraux. Mais cette rumeur ne doit pas être acceptée trop à la légère. Et il est plus probable que M. Asquith désirera éclaircir la situation en décrétant peut-être d'ici à dix mois une grande consultation populaire.

Nous avons dit que le discours du trône laisse prévoir une

forte augmentation du budget naval. Cela signifie que le gouvernement, en dépit des grandes probabilités de paix, au moins d'ici à quelque temps, est déterminé à maintenir la supériorité de la flotte anglaise sur les flottes combinées de deux des autres puissances maritimes, quelles qu'elles soient. On affirme que, sur la demande des lords de l'Amirauté, le ministère a décidé de mettre sur les chantiers six nouveaux vaisseaux de guerre du type appelé "*Dreadnought*". Cela va nécessairement absorber des millions et des millions de livres.

En même temps, le ministre de la guerre, M. Haldane, fait des efforts incessants pour constituer une forte armée territoriale. Il a parcouru le pays pour prêcher le service militaire, et met tout en oeuvre pour activer le mouvement de recrutement. L'opinion publique a fini par répondre à tous ces appels, et le chiffre des enrôlements grossit à vue d'oeil. Il semble que le discours mémorable de lord Roberts produise après coup son effet. Dans un discours prononcé le 10 février devant une association militaire, M. Haldane a annoncé qu'il était en négociations avec les gouvernements coloniaux afin d'arriver à la création d'une armée de l'empire, et non pas seulement de l'Angleterre. Et parlant à un correspondant de la Presse associée canadienne, son secrétaire a expliqué ensuite que ce que le ministre avait en vue, c'était d'obtenir l'homogénéité dans l'organisation, l'équipement et l'exercice des forces militaires dans les diverses parties de l'empire, de sorte que, si l'occasion d'une action commune se présentait, il n'y eût pas de confusion. Tout ceci indique bien clairement que les chefs de la nation anglaise sont plus que jamais convaincus de la justesse de l'axiome latin : *Si vis pacem, para bellum*. Le voyage d'Edouard VII à Berlin a certainement été de nature à encourager les prévisions pacifiques. Et cependant le gouvernement de Londres ne ralentit en rien ses efforts pour accroître l'efficacité de la flotte et de l'armée britanniques.

\* \* \*

Cette visite officielle de l'oncle royal au neveu impérial a été vraiment un événement important au point de vue européen,

et l'on conçoit qu'elle ait fixé l'attention de toutes les chancelleries. Partis de Londres le 8 février le roi et la reine d'Angleterre sont arrivés à Berlin le 9, dans la matinée. Il y a eu réception à l'Hôtel-de-Ville, et, le même soir, grand dîner au palais impérial. Au dessert, l'empereur a porté en allemand, un toast au roi où l'on a remarqué surtout ces phrases : "Votre Majesté peut être assurée qu'en même temps que moi, ma capitale et ma résidence et l'Empire allemand tout entier voient dans sa présence ici le signe des sentiments amicaux qui ont conduit Votre Majesté à faire cette visite. Le peuple allemand salue le souverain du puissant Empire britannique avec le respect qui lui est dû, et il voit dans sa visite une nouvelle garantie de la continuation et du développement des relations amicales et pacifiques qui unissent nos deux pays. Je sais combien nos vœux concordent en ce qui concerne le maintien et la consolidation de la paix. Je ne saurais mieux souhaiter la bienvenue à Votre Majesté qu'en exprimant la ferme conviction que la visite de Votre Majesté contribuera à réaliser les vœux que nous formons".

A ce toast, Edouard VII a répondu aussi en allemand, et voici le passage saillant de sa brève allocution : "Votre Majesté a éloquemment exprimé au sujet du but et des résultats souhaités de notre visite mes propres sentiments. Je ne puis donc que répéter que notre venue ne vise pas seulement à rappeler au monde les liens étroits de parenté qui unissent nos deux maisons, mais qu'elle a aussi pour objet de resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux pays et de contribuer ainsi à maintenir la paix universelle vers laquelle tendent tous mes efforts".

Leurs Majestés britanniques ont été brillamment fêtées par l'empereur Guillaume et la municipalité de Berlin. Mais en-dehors des cercles officiels on ne peut dire que l'accueil fait à Edouard VII par le peuple allemand ait été enthousiaste. Il a été poli et courtois, mais avec une nuance de réserve. Ce sentiment est très bien rendu dans les lignes suivantes de la *Post*, journal conservateur de Berlin : "Si l'on voit aujourd'hui la presse allemande parler plutôt de joie polie et conciliante, au sujet de la visite du roi Edouard, que de joie enthousiaste et

intime, l'attitude latente du souverain anglais en tant que haut diplomate n'en est pas une des causes les moins importantes".

Au cours de cette visite d'Edouard VII à Berlin, il y a eu une longue entrevue entre le chancelier Von Bülow et sir Charles Hardinge, le sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères d'Angleterre. En somme le voyage du roi en Allemagne, tout en contribuant à rassurer l'opinion européenne, n'a pas produit de résultats bien considérables, et n'avait probablement pas cet objectif.

\* \* \*

Par une rencontre qui a été assez commentée, il a coïncidé avec la publication de l'accord franco-allemand relatif à la question marocaine. Après tant d'incidents, dont quelques-uns ont créé une tension dangereuse dans les rapports entre les deux pays, voilà enfin un arrangement qui semble écarter les causes de conflits. Cet accord consiste en une déclaration des gouvernements français et allemand, qui, animés, disent-ils, d'un égal désir de faciliter l'exécution de l'Acte d'Algésiras, conviennent de préciser la portée qu'ils attachent à ses clauses. Le gouvernement français proteste qu'il est désireux d'assurer l'intégrité et l'indépendance marocaines, qu'il est résolu à maintenir au Maroc l'égalité économique et à n'entraver en rien les intérêts commerciaux et industriels allemands. Le gouvernement allemand affirme que, poursuivant au Maroc simplement des intérêts économiques, il reconnaît que les intérêts politiques particuliers de la France y sont étroitement liés à la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure, et est décidé à ne pas entraver ces intérêts. Tous deux déclarent "qu'ils ne poursuivront et n'encourageront aucune mesure de nature à créer en leur faveur ou en faveur d'une puissance quelconque un privilège économique, et qu'ils chercheront à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci pourront obtenir l'entreprise".

Sans proclamer comme certaines feuilles officieuses que c'est là une grande victoire diplomatique pour la France, on doit reconnaître que c'est une solution honorable et satisfaisante d'un

imbroglio périlleux. La plupart des journaux et des hommes politiques français expriment leur approbation de cet accord qui fait encore disparaître un des nuages dont était assombri, il y a quelques mois, l'horizon européen.

\* \* \*

Il en reste encore du côté des Balkans. Mais là aussi ils tendent à s'effacer. Entre la Bulgarie et la Turquie la question financière semblait être la pierre d'achoppement. Celle-ci paraissait disposée à reconnaître l'indépendance de celle-là, moyennant une indemnité de 125 millions de francs. De son côté la Bulgarie acceptait le principe de l'indemnité mais refusait d'aller au-delà de 82 millions, ce qui ne laissait pas que de constituer un écart considérable. Ni l'un ni l'autre des deux gouvernements ne voulait abandonner la position prise dès le début des négociations, et la difficulté menaçait de mal tourner lorsque la Russie intervint avec une proposition qui fut un véritable coup de théâtre. La Turquie, depuis le traité de San-Stefano, doit à l'empire russe une indemnité de guerre payable au moyen d'annuités, et qui s'élève encore à 550 millions de francs. La Russie vient dire aujourd'hui à sa débitrice : Dans l'intérêt de la paix et pour aider à votre réconciliation avec le gouvernement bulgare, voici ce que je suis prête à faire. Ce dernier devrait vous payer, prétendez-vous, 125 millions, mais refuse de vous en verser plus de 82. Eh bien, je vais annuler sur les annuités que vous me devez un nombre suffisant pour vous soulager du fardeau de 125 millions et vous permettre conséquemment de vous procurer par voie d'emprunt une somme égale. Puis se retournant vers la Bulgarie, le cabinet de Saint-Petersbourg lui dit : Les 82 millions que vous êtes prête à payer à la Turquie, vous me les devrez à moi et me les rembourserez par annuités peu onéreuses. Quant aux 43 millions de l'écart entre ce que vous offrez à la Turquie et ce qu'elle demande vous m'en paierez simplement l'intérêt. C'est-à-dire que la Russie se substitue à la Bulgarie pour solder l'indemnité réclamée de celle-ci par la Turquie ; qu'elle fournit au gouvernement de Constantinople le moyen de se procurer tout l'ar-

gent doit il a besoin et qu'elle aide celui de Sofia à s'acquitter insensiblement et lentement d'une obligation assez lourde. Cette proposition inattendue a fait sensation. A Berlin on en a manifesté quelque dépit parce que cet acte de la Russie est de nature à accroître son prestige et son influence dans les Balkans. A Londres et à Paris on a applaudi à l'initiative russe. A Sofia on a trouvé l'offre avantageuse. A Constantinople on a d'abord hésité, puis on a demandé quelques modifications de détails moyennant quoi on accepte la solution proposée. Le conflit turco-bulgare semble donc en bonne voie d'apaisement. Mais la Bulgarie insiste auprès des puissances pour que son indépendance soit reconnue officiellement. Et il y a à l'heure actuelle échange de notes sur ce sujet.

Du côté de la Serbie, la situation est moins satisfaisante. Les Serbes s'agitent et font parade de dispositions très belliqueuses. Ils prodiguent les provocations à l'Autriche, qui donne à son tour des marques d'impatience. Le cabinet de Vienne ne voudrait certainement pas commencer les hostilités, mais il accepterait volontiers la nécessité de combattre pour protéger la dignité et les intérêts de la nation austro-hongroise. En cas de conflit la Russie se trouverait forcée de secourir la Serbie et l'Allemagne est liée à l'Autriche. Mais ni Saint-Pétersbourg ni Berlin ne désirent la guerre. Quant à la France, à l'Angleterre et à l'Italie elles feront les plus grands efforts pour maintenir la paix. En somme, nous ne croyons pas probable que les Balkans voient éclater la guerre le printemps prochain.

\* \* \*

En Allemagne, la situation politique est embrouillée et compliquée. Le chancelier semble avoir été bien ébranlé par les incidents qui ont suivi la publication de l'interview de Guillaume II, et son attitude dans la question financière ne semble pas de nature à consolider sa position. Il a prononcé, durant la session du Landtag prussien, un long discours qui est vraiment un plaidoyer *pro domo* et une énonciation de principes. M. de Bülow y a fait parade d'un royalisme ardent et d'un royalisme sans mélange. Il a couvert l'empereur de sa responsabilité

ministérielle pour tous les actes qui pourraient susciter la critique de l'opinion. Il a fait un éloge enthousiaste de l'empereur et de la maison de Hohenzollern. Il a rappelé les services rendus par Guillaume II : "Comme peu de souverains avant lui, s'est-il écrié, l'empereur se préoccupe vivement des besoins de l'agriculture. Il a créé la marine, conservé et perfectionné la force de l'armée. C'est dans l'accord qui unit le peuple et le roi, c'est dans la gravité avec laquelle ces rapports ont été envisagés de part et d'autre, c'est dans le fait enfin que le prince se considère comme le premier serviteur de son pays et que le pays sait à son tour que le souverain est guidé par les intérêts de son peuple et non pas seulement par ses intérêts propres, c'est dans tout cela qu'a résidé notre force passée, c'est sur cela que repose encore notre avenir".

Dans la dernière partie de son discours, le chancelier a attaqué vivement les socialistes. Il a aussi proclamé la nécessité de l'économie, et déclaré que les fils de l'Allemagne doivent se remettre à vivre plus simplement s'ils veulent conserver l'héritage de leurs pères. Quoique beaucoup de journaux aient vanté l'habileté de ce discours, on prétend qu'il n'a pas eu le résultat espéré par l'orateur. M. de Bülow n'aurait pas raffermi son crédit auprès de Guillaume II, mécontent des allures du chancelier dans l'affaire de l'interview. Le kaiser lui tiendrait rigueur et son déplaisir se manifesterait silencieusement mais clairement. D'autre part les déclarations faites par M. de Bülow relativement aux droits sur les successions lui aliènent l'aile conservatrice de l'armée ministérielle désignée sous le nom de Bloc. Les membres du parti agrarien ont décidé de faire une opposition irréductible à l'impôt sur les successions. Dans la presse les discussions sont vives. Les organes conservateurs et nationaux-libéraux sont aux prises. Il semble que le bloc se désagrège et que le règne ministériel du prince de Bülow soit près de son terme. Dans un récent rapport sur la situation politique, présenté à Dantzig au nom des conservateurs, on lisait ce passage significatif : "Le prince de Bülow possède une villa à Rome. C'est dommage qu'il ne soit pas propriétaire prussien. Il eût été mieux informé sur les sentiments du peuple, ou tout au moins de cette partie du peuple

sur laquelle repose la force de la monarchie. M. de Bülow a exprimé l'espoir que les conservateurs trouveraient leur chemin de Damas dans la question de la loi sur les successions. Il se trompe. Les menaces venant de la table des ministres, cette fois, ne seront plus efficaces; même si le chancelier menace de se retirer, cela ne servira plus à rien. Les temps ont passé. Dans le cas où le chancelier maintiendrait son discours d'avant-hier, ce serait la fin du bloc et les conservateurs passeraient dans l'opposition".

Comme on le voit, il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il se produisît des changements dans la politique intérieure de l'Allemagne dans un avenir rapproché.

\* \* \*

Rien de tel ne paraît s'annoncer pour la France. La session du Parlement, ouverte à Paris le 13 janvier, nous montre jusqu'à présent M. Clemenceau maître de sa majorité comme durant les sessions précédentes. M. Brisson a été réélu président de la Chambre des députés par 314 voix. Un débat symptomatique a eu lieu le 30 janvier au sujet des peines disciplinaires dont cinq officiers ont été scandaleusement frappés pour avoir assisté à la messe, à Laon, et y avoir entendu un sermon de Mgr Péchenard. C'est M. de Ramel qui a porté ce fait à la tribune et interpellé le gouvernement. Il a été très éloquent et a remporté un vif succès de parole. Il a dit en substance au ministère: "Vous avez frappé cinq officiers qui étaient prêts à défendre leur pays; trois ont été enlevés à leur garnison, deux ont été mis en non activité. Pourquoi? Parce qu'ils ont assisté à la messe paroissiale et entendu une allocution de Mgr Péchenard. Ce dernier n'a pas fait une seule allusion au gouvernement. Il a parlé de morale et de discipline religieuse. De quel droit a-t-on puni pour cela de braves militaires? "Votre système, s'est écrié M. de Ramel, est un système d'intimidation. C'est une atteinte grave à l'unité morale. Vous savez bien que, quelles que soient nos opinions, lorsqu'il s'agit du patriotisme, nous sommes avec vous. Voilà l'unité morale. (Vifs applau-



dissements à droite et au centre.) Je vous le répète, il faut que la confiance règne dans l'armée.

"Vraiment à quoi pensez-vous. Les officiers donneront leur sang, leur vie, mais ils ne donnent pas leur âme. (Applaudissements répétés à droite et au centre.)

"Vous paraissez avoir une conception de l'armée qui n'est pas la mienne. Vous êtes en face de la nation armée. Chacun de ses membres garde sa liberté de conscience. Or, vous semblez avoir, non pas la conception d'une armée nationale, mais plutôt la conception d'une armée prétorienne, car vous êtes balancé entre deux sentiments contraires, l'espoir dans les baïonnettes pour appuyer votre politique et la crainte que ces baïonnettes ne se tournent contre vous".

Ce discours a fait impression sur la Chambre, sinon sur ses votes. Après M. de Ramel, on a entendu avec surprise M. de Pressensé, un radical de marque, appuyer la même thèse et reprocher au ministre son acte arbitraire. Il a déclaré que la liberté d'opinion dans l'armée est nécessaire même au point de vue politique. Le seul crime des officiers punis est d'avoir assisté à une messe inaugurale d'un congrès catholique et à la séance particulière de ce congrès tenu l'après-midi.

"On fait observer, ajoute M. de Pressensé, que la messe a été célébrée non pas à l'heure ordinaire, mais à onze heures du matin. Je ne connais pas très bien l'heure des messes, mais je me fais une médiocre idée d'une liberté de conscience qui commencerait à neuf heures moins un quart pour s'arrêter à onze heures. (On rit.)

"On ajoute qu'un certain nombre de ces officiers se sont concertés pour aller à la messe. Je ne verrais rien d'étonnant pour ma part à ce que deux officiers s'entendissent pour assister à une réunion publique inaugurale d'une section des Droits de l'homme dans une ville quelconque. On fait valoir que les officiers étaient présents au discours prononcé par M. Péchenard, évêque de Soissons.

"Comment! On viendrait soutenir qu'il suffit d'avoir entendu telle ou telle parole pour devenir solidaire de celui qui l'a prononcée!

“Nous devons attendre le gouvernement de M. Clemenceau pour voir ce système de gouvernement entrer en vigueur.”

Ce coup droit à l'adresse du premier ministre a provoqué entre celui-ci et M. de Pressensé une passe d'armes qui a corsé la séance. Les deux orateurs se sont mutuellement accusés de palinodie, et ils avaient tous deux raison, ce qui n'empêchait pas M. de Pressensé d'être dans le vrai pour une fois—quand il reprochait au gouvernement de violer la liberté. La défense du ministre de la guerre a consisté à dire que la messe et le congrès avaient le caractère d'une manifestation antigouvernementale, et que les officiers, tout en étant libres de remplir les devoirs de leur religion, n'avaient pas le droit de prendre part à des démonstrations de ce genre. Naturellement la majorité blocarde a approuvé le ministère en adoptant l'ordre du jour suivant, par 361 par 162 :

“La Chambre, confiante dans le Gouvernement pour assurer l'exécution des lois de laïcité et maintenir le respect de l'autorité gouvernementale dans l'armée, approuve ses déclarations et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.”

La Chambre a consacré beaucoup de son temps à l'impôt sur le revenu, qui, après de longues et pénibles étapes semble près d'entrer dans le régime fiscal de la France.

Le nouveau ministre de la marine, M. Alfred Picard, après avoir étudié la situation et fait de sérieuses enquêtes sur l'état de la flotte et des arsenaux maritimes, a soumis à ses collègues ses projets pour le relèvement de la marine française et l'estimation des crédits requis pour cette fin. Il s'agirait d'une somme de 220 millions de francs. Et pourtant, dit un journal, M. Picard a réduit ses prétentions au strict minimum: Il ne réclame pas les centaines de millions dont il aurait besoin pour relever la flotte au niveau de ses rivales; il exige uniquement les sommes dont il ne peut se passer pour utiliser le matériel existant. Il évalue ces sommes à 220 millions; pas un centime de moins. Faute de cet argent les escadres françaises ne seraient pas de force à prendre la mer, il y a donc là une dépense urgente, que l'on ne peut éviter. Cependant le ministère hésite; le ministre des finances combat énergiquement les demandes de M. Picard, et l'on parle de crise ministérielle. Après

avoir laissé la marine française tomber en décadence par une incurie criminelle, le Bloc recule devant les sacrifices financiers qu'il faut faire pour la relever, ou mieux pour empêcher la ruine totale des unités et du matériel existant. Après avoir gaspillé les millions dans des campagnes de persécution et de corruption, il crie misère lorsqu'il s'agit de la défense nationale. On peut prévoir que la lutte entre le ministre des finances et celui de la marine se terminera par un compromis dont la marine française paiera les frais.

\* \* \*

Un homme de lettres français très connu est mort au cours de ce mois d'une manière tragique. M. Catulle Mendès se rendant de Paris à Saint-Germain, est tombé du train sur lequel il avait pris passage, et a été broyé et mutilé horriblement. Il était âgé de soixante-cinq ans. En 1861 il avait fondé la *Revue fantaisiste* où commença à se manifester et à se grouper l'école parnassienne. Il avait publié plusieurs recueils de vers : *Philomela*, *Odelettes guerrières*, *Soleil de minuit*, *Soirs moroses*, etc. Il avait aussi donné au théâtre plusieurs pièces, les *Frères d'armes*, les *Mères ennemies*, *Scarron*, *Glatigny*, etc. et plusieurs livrets d'opéra comique comme le *Capitaine Fracasse*, *Médée*, le *Cygne*, *Ariane*. Il était de plus l'auteur d'un grand nombre de romans, dont voici quelques titres : *Zohar*, *Grande Maguet*, le *Crime du vieux Blas*, le *Rose et le Noir*. Catulle Mendès était un écrivain immoral. Il avait épousé mademoiselle Judith Gautier, fille de Théophile Gautier, le célèbre poète critique.

\* \* \*

Le 28 janvier M. Henri Poincaré a pris séance comme membre de l'Académie française en remplacement de Sully-Prudhomme. Un savant remplaçant un poète ! Mais entre les deux il y avait un lien, car le poète avait étudié les sciences, et travaillé même pendant longtemps à un traité sur les mathémati-

ques, précisément la science dont le récipiendaire est à l'heure actuel le maître le plus illustre.

M. Poincaré a prononcé un discours écrit avec élégance et correction. Son compliment d'entrée a été plein d'une spirituelle bonne grâce. Qu'on en juge :

“L'usage veut qu'au début de son discours, chaque récipiendaire semble s'étonner d'un honneur qu'il a sollicité, et s'efforce de vous expliquer à quel point vous vous êtes trompés. Cela doit être parfois bien embarrassant; heureusement, mon cas est plus simple. Je sais que j'ai profité d'une de ces traditions auxquelles vous tenez à demeurer fidèles. Ce sont les mérites des d'Alembert, des Bertrand, des Pasteur qui m'ont ouvert l'accès de votre Compagnie. Je le sais, et tout le monde le sait; c'est ce qui me dispense d'insister davantage, et me permet d'aborder sans plus de retard cette noble figure que je dois chercher à faire revivre, mission qui m'attire, et dont je me sens écrasé.”

Le discours de M. Poincaré a été une étude plutôt psychologique que littéraire de Sully-Prudhomme, de ce poète que le doute philosophique a torturé jusqu'à son dernier jour. L'analyse qu'il a faite de cette âme douloureuse a été d'un très vif intérêt. Nous avons remarqué dans cette harangue académique le passage suivant :

“Quelque loin que la science pousse ses conquêtes, son domaine sera toujours limité; c'est tout le long de ses frontières que flotte *le mystère*, et, plus ces frontières seront éloignées, *plus elles seront étendues*.”

Voilà donc l'un des plus grands savants de la France et du monde, et un homme qui n'est pas croyant, qui proclame que le champ de la science est limité, et qu'elle est impuissante à pénétrer les mystères dont l'homme est entouré.

C'est M. Frédéric Masson, le célèbre historien napoléonien, qui a répondu à M. Poincaré. Il l'a fait avec esprit, avec éloquence et avec une grande élévation de pensée. Après avoir esquissé la carrière glorieuse du récipiendaire et noté les étapes de son oeuvre immense, il a retracé la physionomie littéraire du poète des *Stances et Poèmes*, des *Epreuves* et des *Vaines ten-*

*dresses.* Au passage il a cinglé les phraseurs et les écrivains qui, en se constituant les prôneurs de l'antimilitarisme, semblent vouloir faire bon marché de la patrie française au milieu de l'Europe armée. Parlant de la guerre franco-prussienne, "Sully-Prudhomme, a dit M. Masson, avait détesté la guerre et quelque peu dédaigné les soldats. Il apprit par sa propre expérience que n'est point soldat qui veut, qu'autre chose est tenir des discours philosophiques et asservir journellement son être, physique et moral, aux insipides corvées et à la totale oblation; il apprit — et cette leçon coûta cher — que pour posséder le droit de penser, il faut avoir conquis le droit de vivre; que c'est une niaiserie qui ferait rire si elle ne préparait tant de désespoirs, de professer l'humanitarisme dans une Europe tout en armes; et que, pour inélégante que la solution paraisse, il n'en est qu'une dès qu'un peuple entend maintenir sa nationalité, garder son indépendance, continuer sa race, posséder sa terre, parler sa langue, c'est qu'il se rende assez fort pour les défendre".

Ce passage du discours de M. Masson a été longuement applaudi.

\* \* \*

Aux Etats-Unis l'entrée en fonction de M. Taft va avoir lieu dans quelques jours. On dit que son cabinet est presque complètement choisi. Voici quelle en sera très probablement la composition: Philander Knox, de la Pennsylvanie, secrétaire d'Etat; J. M. Dickinson, du Tennessee, secrétaire de la guerre; George Von L. Meyer, du Massachussetts, secrétaire de la marine; Charles Nagel, du Missouri, secrétaire du commerce et du travail; R. A. Ballinger, de Washington, secrétaire de l'Intérieur; Frank M. Hitchcock, du Massachussetts, directeur général des postes; Georges W. Winckersham, de New York, procureur général; James Wilson, de l'Iowa, secrétaire de l'agriculture. C'est le 21 mars que l'intronisation du nouveau président aura lieu au Capitole de Washington, et que le terme d'office de M. Roosevelt prendra fin.

\* \* \*

Au Canada la session fédérale progresse rapidement. Le Parlement a déjà fait beaucoup de travail législatif. Le ministre des finances, M. Fielding, est arrivé d'Europe, et il prononcera probablement sous peu son exposé budgétaire, qui est toujours attendu avec impatience, et qui marque un moment important dans le cours de chaque session.

A Québec, l'ouverture de la Chambre se fera le 2 mars.

*Thomas Chapais.*

Québec, 26 février 1909.

## Notes Bibliographiques

LA RELIGION DES PRIMITIFS, par Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur général des Pères du Saint-Esprit. 1 vol. in-16 double couronne, avec cartes et gravures (IX-518 pp.). 4 fr.; franco, 4 fr. 25. — Librairie Gabriel Beauchesne et Cie, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

*Table des matières.* — I. La science de l'Histoire des Religions appliquée aux Primitifs. — II. Le Primitif en face de la nature. — III. Le Primitif et la famille. — IV. La croyance: le monde invisible, l'âme, les mânes, les esprits, Dieu. — V. La morale. — VI. Le culte. — VII. Les religions comparées des peuples primitifs. — Conclusions.

L'Histoire des Religions est une science nouvelle et tout à fait à l'ordre du jour, dont le 3e Congrès international d'Oxford consacrait dernièrement encore l'importance et l'intérêt (15-18 sept. 1908).

En ces dernières années, notamment, l'on s'est attaché de préférence au problème des origines. Et comme il était impossible de saisir, par une observation directe, l'éclosion du sentiment religieux dans l'humanité primitive, on a cru pouvoir y suppléer par l'étude des races sauvages actuelles: les Primitifs d'aujourd'hui.

A cette étude l'ouvrage de Mgr Le Roy apporte une contribution de premier ordre. Il a le rare mérite d'être le résultat d'observations personnelles poursuivies pendant vingt ans sur une et l'autre côte d'Afrique, après un court séjour dans l'Inde. "Je puis dire, affirme l'auteur dans sa préface, que pendant les vingt ans que j'y ai vécu, pas un jour ne s'est écoulé, peut-être, sans m'apporter quelque élément nouveau d'instruction, rectifiant une idée, éclaircissant un doute, modifiant une hypothèse, fournissant une explication, vérifiant un fait, découvrant une piste, emportant une erreur, révélant une découverte." Une grande largeur d'esprit et un scrupule scientifique en rapport avec les méthodes les plus rigoureuses du savoir moderne abritent incontestablement cet ouvrage contre toute fin de non recevoir.

\* \* \*

LA FOI CATHOLIQUE. Par M. l'abbé H. Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont. 1 vol. in-16 double couronne (X-497 pages), 3 fr. 50; franco, 3 fr. 75. — Librairie Gabriel Beauchesne et Cie, rue de Rennes, 117, Paris.

*Table des matières.* — I. La raison. — II. La révélation. — III. La Foi. — IV. L'Eglise gardienne de la révélation. — V. Le dépôt de la révélation. — VI. L'Eglise enseignante. — VII. La Sainte Trinité. — VIII. Les créatures. — IX. Préparation de la rédemption. — X. L'Incarnation. — XI. La Rédemption. — XII. Divinité de Jésus-Christ. — XIII. La Vierge Marie. — XIV. Constitution de l'Eglise. — XV. La vraie Eglise. — XVI. La morale catholique. — XVII. La vie surnaturelle. — XVIII. La grâ-